CAUE 36
rapport d'activité
2016

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Les CAUE ont été créés dans le cadre de la loi du 3 janvier sur l'Architecture voilà maintenant 40 ans. Le CAUE de l'Indre a, quant à lui, été mis en place en 1979.

Il existe aujourd'hui 92 CAUE en France. Le CAUE de l'Indre, que j'ai l'honneur de présider, a largement développé l'ensemble des missions attribuées par la loi.
Dans le domaine qui est le sien, c'est-à-dire le cadre de vie, et qui résume parfaitement son appellation, il doit assurer le rôle de conseil auprès des collectivités locales et des particuliers. Mais il peut également agir par d'autres voies, par exemple en contribuant à l'organisation d'actions de sensibilisation et d'information auprès d'un large public. C'est un volet de notre activité que nous nous efforçons de développer dorénavant.

Dans le cadre de l'aide aux communes, 79 études ont été réalisées en 2016, sur des projets aussi diversifiés que le développement urbain, l'aménagement d'espaces publics, d'équipements, la réhabilitation de logements locatifs communaux, etc...

Les actions avec les partenaires locaux de l'aménagement sont toujours nombreuses, situant clairement le CAUE dans la liste des acteurs importants du cadre de vie. Les conseils qu'il prodigue dans la quasi-totalité des communes contribuent à faire du CAUE l'interlocuteur privilégié des maires et des élus dans les efforts pour l'aménagement des territoires dont ils ont la charge.

Dans le but d'apporter une contribution efficace à la mise en valeur du patrimoine architectural, mais aussi au développement de nos ressources touristiques, le CAUE intervient auprès de la Fondation du Patrimoine en expertise préalable sur les dossiers de restauration.

Le conseil aux particuliers reste également une mission importante et surtout fondatrice du CAUE. Ainsi, les candidats à la construction ou à la restauration sont reçus régulièrement dans nos locaux.

Il faut également citer nos actions en faveur de l'éducation et de la sensibilisation par nos interventions au sein d'établissements scolaires ou universitaires. Nous accueillons régulièrement de jeunes stagiaires afin de leur faire découvrir nos activités et le métier d'architecte.

En partenariat avec l'Association des Maires de l'Indre et l'Union Départementale des Maires Ruraux de l'Indre, nous organisons des réunions d'information à destination des élus et de leur personnel communal. Ainsi, pour une plus grande efficacité, le CAUE s'efforce de travailler en partenariat avec d'autres structures et organismes afin de créer un véritable réseau de compétences pour apporter un service performant et de qualité à tous les habitants du département de l'Indre.

Le fait que la totalité des communes du département fasse appel au CAUE est pour nous une marque de reconnaissance très motivante.

Aussi, le CAUE, ses administrateurs et son équipe vous remercient de votre soutien par votre adhésion qui permet de situer l'Indre en bonne place parmi les territoires où la qualité de vie est une réalité.

Marie-Jeanne LAFARCINADE
Présidente du CAUE

SOMMAIRE

Le mot de la Présidente P 1

Sommaire P 2

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Composition du CAUE P 3
Missions et financement P 4
Communes adhérentes au CAUE P 5

QUALITÉ ARCHITECTURALE ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Conseil aux communes P 6
Liste des projets P 7
Conseil aux particuliers P 43

PARTENARIATS D'ÉTUDES

Partenariats d'études P 44

COMPOSITION DU CAUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

– 6 Elus désignés par le Conseil Départemental :

- Marie-Jeanne LAFARCINADE, Présidente du CAUE, Conseillère Départementale du Canton de Neuvy-Saint-Sépulcre, Maire de Fourgerolles
- Michel BLONDEAU, 1er Vice-président du CAUE, Conseiller Départemental du Canton de Châteauroux 1, Maire de Déols
- Mireille DUVOUX, 2ème Vice-présidente du CAUE, Conseillère Départementale du Canton de Valençay, Maire de Chabris
- Jocelyne GIRAUD, Conseillère Départementale du Canton d'Argenton-sur-Creuse
- Nadine BELLUROT, Conseillère Départementale du Canton de Levroux, Maire de Reuilly
- François DAUGERON, Maire de Sainte-Sévère-sur-Indre

- 6 Membres désignés par l'Assemblée Générale :

- François JOLIVET, Maire de Saint-Maur
- Jérôme GERNAIS, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie
- Robert CHAZE, Président de la Chambre d'Agriculture
- Marc ROUFFY, Maire de Palluau-sur-Indre
- Jacques TRICARD, Maire de Saint-Florentin
- Pierre ROUSSEAU, Maire de Saint-Valentin

- 6 Personnalités désignées par le Préfet :

- Emmanuel ALASSOEUR, Architecte
- Catherine AUTISSIER, Architecte
- Laurent CHARVOZ, Représentant de la Fédération Française du Bâtiment
- Arnaud de MONTIGNY, Délégué Départemental de la Fondation du Patrimoine
- Marie-Thérèse AMPEAU, Présidente de l'Association pour la Sauvegarde des Sites de Cluis
- Anne-Marie DELLOYE -THOUMYRE, Déléguée Départementale des Vieilles Maisons Françaises

- 4 Représentants de l'Etat :

- Elodie DEBIERRE, Architecte des Bâtiments de France
- Laurent WEINLING, Directeur Départemental des Territoires de l'Indre
- Rémy LAURANSON, Directeur Départemental Adjoint des Territoires de l'Indre
- Pierre-François GACHET, Inspecteur d'Académie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Toute personne adhérente et ayant acquitté sa cotisation est admise avec voix délibérative à l'Assemblée Générale.
Celle-ci délibère du programme d'actions, approuve les comptes financiers, vote le budget et procède au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Cotisations 2016 :

- Communes - de 100 habitants :	40 €
- Communes 101 à 500 habitants :	80 €
- Communes 501 à 1 000 habitants :	95 €
- Communes 1 001 à 2 500 habitants :	115 €
- Communes + de 2 500 habitants :	200 €
- Associations-Organismes-Administrations :	80 €
- Particuliers :	25 €

PERSONNEL DU CAUE

Alexandre MARTIN, Directeur
Bertrand AUGRAS, Dessinateur, infographiste
Sabrina MARIÉ, Chargée de mission, sensibilisation
Patricia NIVET, Secrétaire Comptable

MISSIONS ET FINANCEMENT

« La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public »
(Loi n° 7772 du 3 Janvier 1977 sur l'architecture)

En application de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, le Conseil Général de l'Indre a mis en place le CAUE en 1979.

Association départementale, type Loi 1901, il assure auprès des habitants de l'Indre un service gratuit dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage mais ne peut pas être chargé de la maîtrise d'œuvre.

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS LOCALES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Elles peuvent le consulter gratuitement sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement, tel que programmation d'équipements publics, réhabilitation de bâtiments communaux, aménagement de places et d'espaces verts, études sur des thèmes d'aménagement rural et de paysage, organisation de concours...

CONSEIL AUX PARTICULIERS

Les architectes du CAUE fournissent aux personnes qui désirent construire, agrandir ou aménager leur habitation, les informations et les conseils propres à assurer leur qualité architecturale ainsi que leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural.

INFORMATION - SENSIBILISATION

Organisme à vocation pédagogique, le CAUE a pour mission de développer l'information et la sensibilisation du public dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, sous la forme d'animations dirigées vers le grand public, les associations et le milieu scolaire.

CONTRIBUTION À LA FORMATION

Le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

FINANCEMENT

Le financement de l'organisme est assuré par une contribution financière du conseil départemental issue de la Taxe d'Aménagement prélevée sur les permis de construire et par les cotisations de ses membres adhérents.

COMMUNES ADHÉRENTES AU CAUE

Aigurande
Aize
Ambrault
Anjouin
Ardentes
Argenton-sur-Creuse
Argy
Arpheuilles
Arthon
Azay-le-Ferron
Badecon-le-Pin
Bagneux
Baraize
Baudres
Bazaiges
Beaulieu
Bélâbre
Bommiers
Bonneuil
Bouesse
Bouges-le-Château
Bretagne
Briantes
Brion
Brives
Buxeuil
Buxières-d'Aillac
Buzançais
Ceaulmont
Celon
Chabris
Chalais
Champillet
Chasseneuil
Chassignolles
Châteauroux
Châtillon-sur-Indre
Chavin
Chazelet
Chézelles
Chitray
Chouday
Ciron
Cléré-du-Bois
Clion-sur-Indre
Cluis
Coings
Concremiers
Condé
Crevant
Crozon-sur-Vauvre
Cuzion
Déols
Diors
Diou
Douadic
Dunet
Dun-le-Poëlier
Ecueillé
Eguzon-Chantôme
Etrechet
Faverolles
Feusines
Fléré-la-Rivière
Fontenay
Fontgombault
Fontguenand
Fougerolles
Francillon
Frédille
Gargilesse-Dampierre
Géhée
Giroux
Gournay
Guilly
Ingrandes
Jeu-les-Bois
Jeu-Maloches
La Berthenoux
La Buxerette
La Champenoise
La Chapelle-Orthemale
La Chapelle-St-Laurian
La Châtre
La Châtre-l'Anglin
La Motte-Feuilly
La Pérouille
La Vernelle
Lacs
Langé
Le Blanc
Le Magny
Le Menoux
Le Pechereau
Le Poinçonnet
Le Pont-Chrétien-Chabenet
Le Tranger
Les Bordes
Levroux (commune nouvelle)
Lignac
Lignerolles
Lingé
Liniez
Lizeray
Lourdoueix-St-Michel
Lourouer-St-Laurent
Luant
Luçay-le-Libre
Luçay-le-Mâle
Lurais
Lureuil
Luzeret
Lye
Lys-St-Georges
Maillet
Malicornay
Maron
Martizay
Mauvières
Menetou-sur-Nahon
Ménétréols-sous-Vatan
Méobecq
Mérigny
Mers-sur-Indre
Meunet-Planches
Meunet-sur-Vatan
Mézières-en-Brenne
Migné
Migny
Montchevrier
Montgivray
Montierchaume
Montipouret
Montlevicq
Mosnay
Mouhers
Mouhet
Moulins-sur-Céphons
Murs
Néons-sur-Creuse
Néret
Neuillay-les-Bois
Neuvy-St-Sépulchre
Neuvy-Pailloux
Niherne
Nohant-Vic
Nuret-le-Ferron
Obterre
Orsennes
Orville
Oulches
Palluau-sur-Indre
Parnac
Paudy
Paulnay
Pellevoisin
Pérassay
Pommiers
Poulaines
Pouligny-Notre-Dame
Pouligny-St-Martin
Pouligny-St-Pierre
Préaux
Preuilly-la-Ville
Prissac
Pruniers
Reboursin
Reuilly
Rivarennes
Rosnay
Roussines
Rouvres-les-Bois
Ruffec-le-Château
Sacierges-St-Martin
St-Aigny
St-Aoustrille
St-Août
St-Aubin
St-Benoît-du-Sault
St-Chartier
St-Christophe-en-Bazelle
St-Christophe-en-Boucherie
St-Civran
St-Cyran-du-Jambot
St-Denis-de-Jouhet
Ste-Fauste
St-Florentin
St-Gaultier
Ste-Gemme
St-Genou
St-Georges-sur-Arnon
St-Gilles
St-Hilaire-sur-Benaize
St-Lactencin
Ste-Lizaigne
St-Marcel
St-Maur (commune nouvelle)
St-Médard
St-Michel-en-Brenne
St-Plantaire
St-Pierre-de-Jards
Ste-Sévère-sur-Indre
St-Valentin
Sarzay
Sassierges-St-Germain
Saulnay
Sauzelles
Sazeray
Segry
Selles-sur-Nahon
Sembleçay
Sougé
Tendu
Thenay
Thevet-St-Julien
Thizay
Tournon-St-Martin
Tranzault
Valençay
Val-Fouzon (commune nouvelle)
Vatan
Velles
Vendoeuvres
Verneuil-sur-Igneraie
Veuil
Vicq-Exemplet
Vicq-sur-Nahon
Vigoulant
Vigoux
Vijon
Villedieu-sur-Indre
Villegongis
Villegouin
Villentrois
Villiers
Vineuil
Vouillon

239 communes adhérentes en 2016
sur les 243 du département

CONSEIL AUX COMMUNES

Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale dans le département de l'Indre, ce qui le conduit à exercer quotidiennement ses missions de conseil, de formation, de sensibilisation et d'information.

Le CAUE met en oeuvre un service public de proximité, prenant en considération la dimension d'intérêt général contenu dans chaque projet, tenant compte de la particularité de chaque territoire, tout en défendant une vision globale de l'aménagement.

Il conseille et accompagne les collectivités adhérentes dans la définition et la concrétisation de leurs projets d'aménagement ou de construction. Les interventions peuvent porter sur plusieurs types de projets : architecture (construction neuve, réhabilitation, extension de bâtiments publics...), urbanisme (lotissement, documents d'urbanisme, zones d'activités...), paysage (traversées de villages, espaces public, mise en valeur du patrimoine...).

CAUE 36

Au cours de l'année 2016, ce sont 79 études qui ont été confiées au CAUE par les communes ou les communautés de communes.

Véritable outil d'aide à la décision, la mission du CAUE s'exerce très en amont de toute maîtrise d'oeuvre, laquelle sera confiée à des concepteurs privés, architectes, paysagistes, urbanistes ou géomètres dans le respect du Code des Marchés Publics.

Le CAUE accompagne le maitre d'ouvrage public dans la préparation d'une commande claire, pour déterminer les objectifs à atteindre dans l'aménagement, tout en intégrant les étapes de l'écoute, de la concertation, du respect de l'identité des lieux, de l'amélioration durable du cadre de vie...

C'est la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 qui a crée les CAUE et c'est le Conseil Départemental, par le versement d'un pourcentage de la Taxe d'Aménagement, qui en assure le soutien financier.

LISTE DES ETUDES 2016

AIZE : Centre-bourg
ARDENTES : Transfert de la mairie
ARPHEUILLES : Logement
ARTHON : Mairie
BEAULIEU : Logement
BONNEUIL : Logement
BOUESSE : Mairie
BOUGES-LE-CHÂTEAU : Grange en atelier d'artisans d'art
BRIANTES : Ancien presbytère
BRION : Bar-épicerie
BRIVES : Abords de l'église / Végétalisation du columbarium
BUZANCAIS : Cimetière
CHAILLAC : Pôle de santé
CHASSENEUIL : PLU
CHAVIN : Ilôt en centre-bourg
COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ARGENTON-SUR-CREUSE : Pépinière d'entreprises
CONDE : Logements
CROZON-SUR-VAUVRE : Etang de Bordessoule
DEOLS : Quartier Saint-Germain / Mise en valeur du site de l'abbaye (FORUM)
EGUZON-CHANTÔME : Centre de loisirs
FOUGEROLLES : Centre-bourg
GOURNAY : Restaurant
LA CHÂTRE-L'ANGLIN : Ancienne forge en logement
LINIEZ : Bâtiment communal
LUCAY-LE-LIBRE : Logement
LUCAY-LE-MÂLE : Mini stade
LURAIS : Accessibilité
LUREUIL : Bâtiment en centre bourg
MEOBECQ : Logements
MEUNET-SUR-VATAN : Cimetière / Columbarium
MIGNE : Façades de la mairie
MOUHERS : Centre-bourg
MOULINS-SUR-CEPHONS : Maison
NIHERNE : Restaurant / Pôle médical
NOHANT-VIC : Théatre de verdure
PALLUAU-SUR-INDRE : Entretien espaces verts
PAULNAY : Ancienne forge
POULIGNY-NOTRE-DAME : Camping
POULIGNY-SAINT-MARTIN : Gite de groupe
POULIGNY-SAINT-PIERRE : HRPA
PREAUX : Logement
PRISSAC : Place de la mairie / Abri au plan d'eau
REUILLY : Salle multiactivités / Salle de séminaire aux Trois Cépages
ROUVRES-LES-BOIS : Maison centre-bourg / Relais d'assistantes maternelles
RUFFEC-LE-CHÂTEAU : Poste
SAINT-AOÛT : Maison médicale
SAINT-BENOIT-DU-SAULT : Maison médicale
SAINT-CHARTIER : Boulangerie
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE : Entretien bâtiments communaux / Accessibilité
SAINT-GENOU : Poste en bibliothèque
SAINTE-LIZAIGNE : Eco-lotissement
SAINT-MARTIN-DE-LAMPS : Logement au-dessus de la mairie
SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE : PLU / Maison médicale / Parking en centre-bourg / Aménagement paysager Les Terriers
SASSIERGES-SAINT-GERMAIN : Salle des fêtes
SEGRY : Maison des associations
TENDU : Désordres dans église
THENAY : Grange / Façade de la mairie
THEVET-SAINT-JULIEN : Halte-garderie / Eglise
TRANZAULT : Place de l'église
VALENCAY : PLU / Zone paysagée
VELLES : Aire de loisirs
VICQ-EXEMPLET : Parking
VINEUIL : Foyer scolaire
VOUILLON : Bâtiment en centre bourg

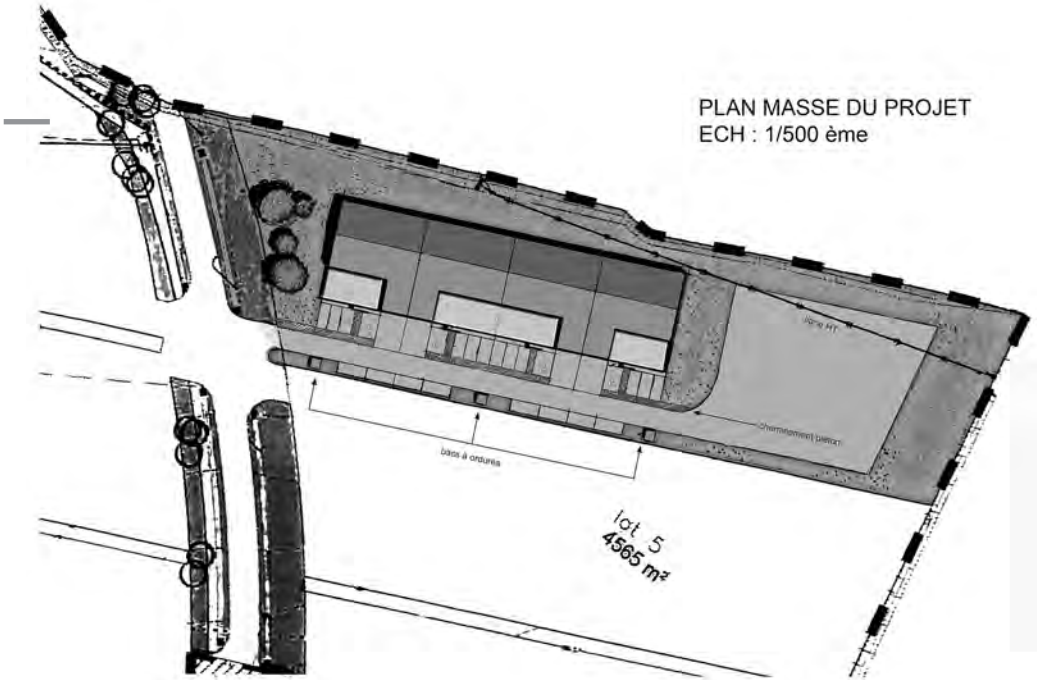

PLAN MASSE DU PROJET
ECH : 1/500 ème

PLAN DE PRINCIPE DU PROJET
ECH : 1/500 ème

COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ARGENTON-SUR-CREUSE :

Construction de 4 ateliers-relais dans la Zone Industrielle des Narrons

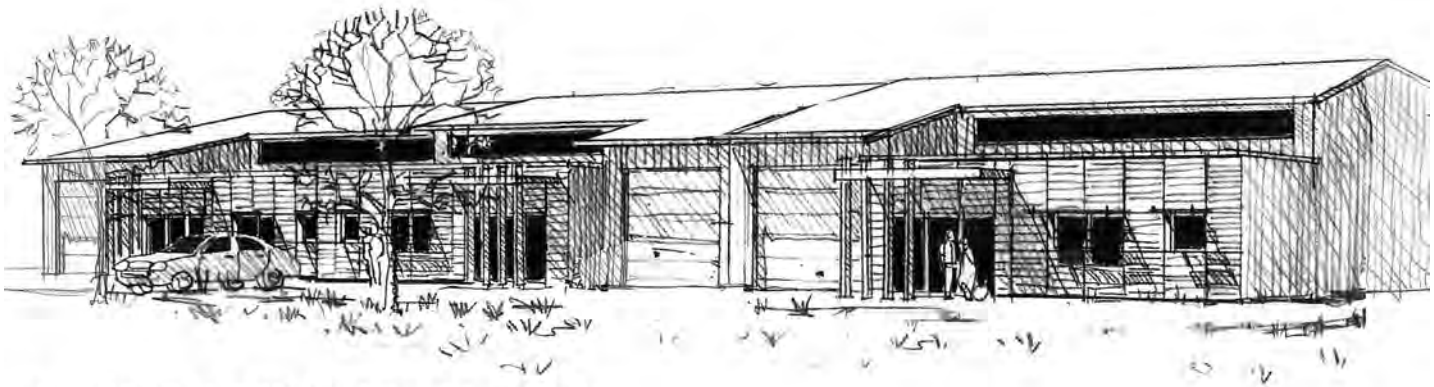

PERSPECTIVE D'AMBIANCE DU PROJET
ECH : 1/500 ème

ETAT ACTUEL

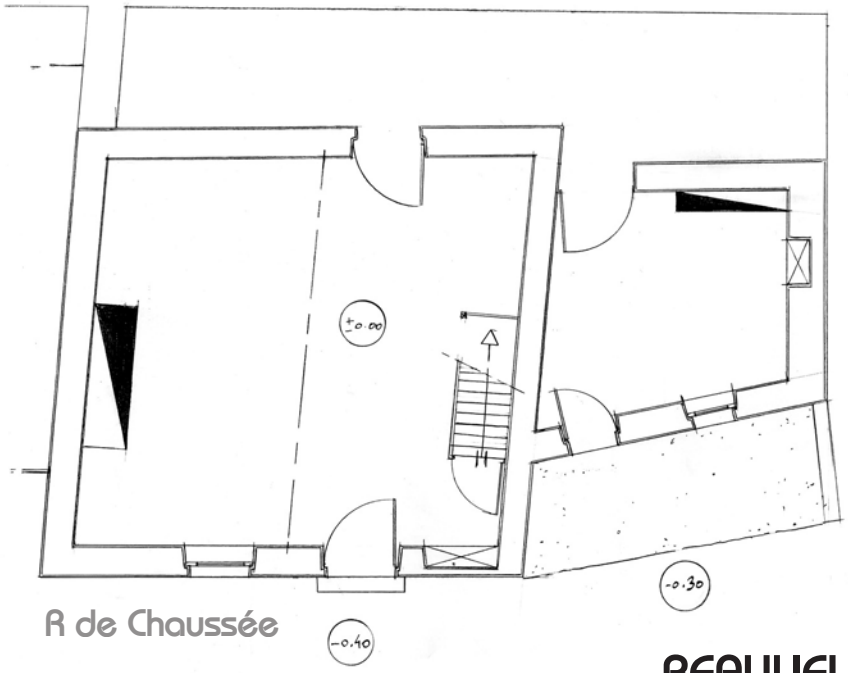

R de Chaussée

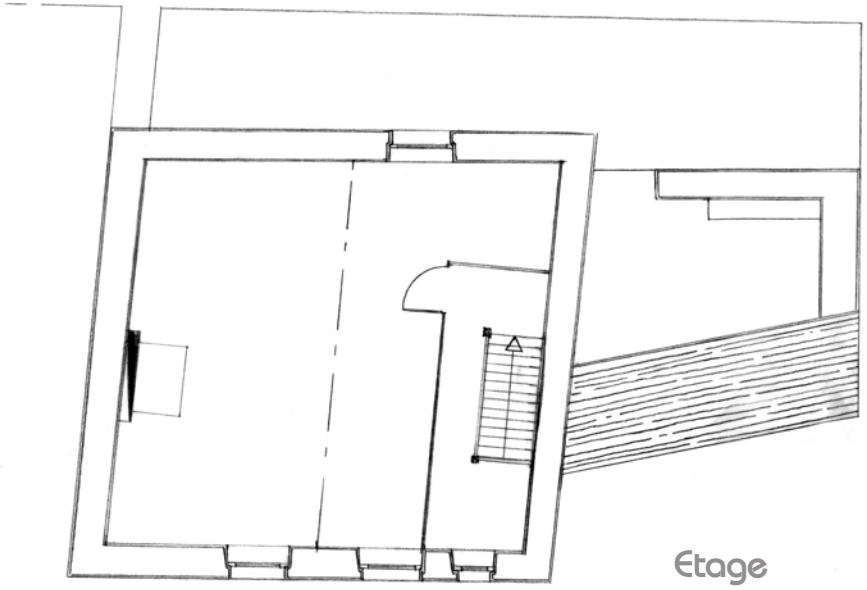

Etage

BEAULIEU : Réhabilitation d'un logement

PROPOSITION

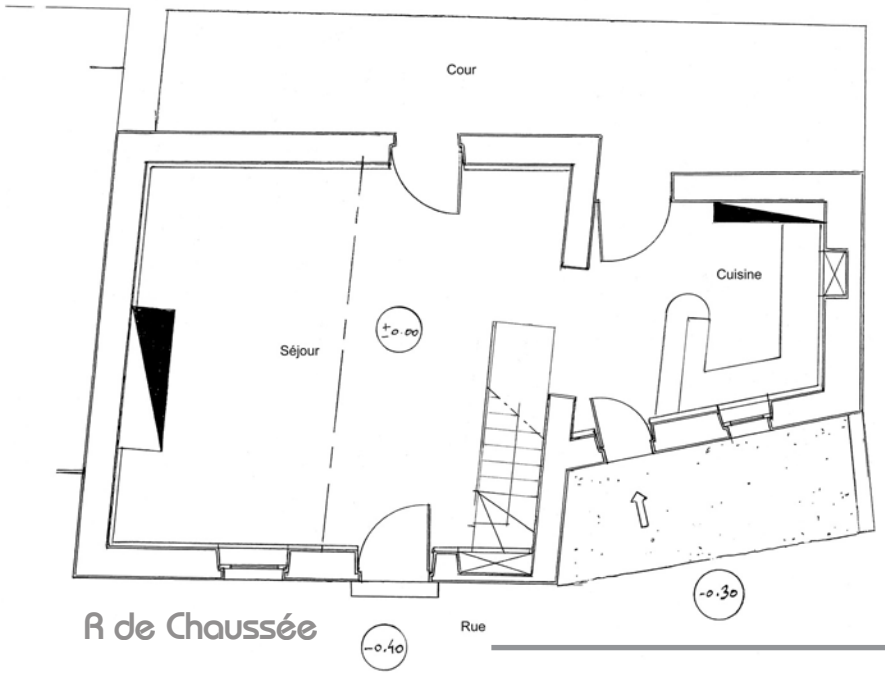

R de Chaussée

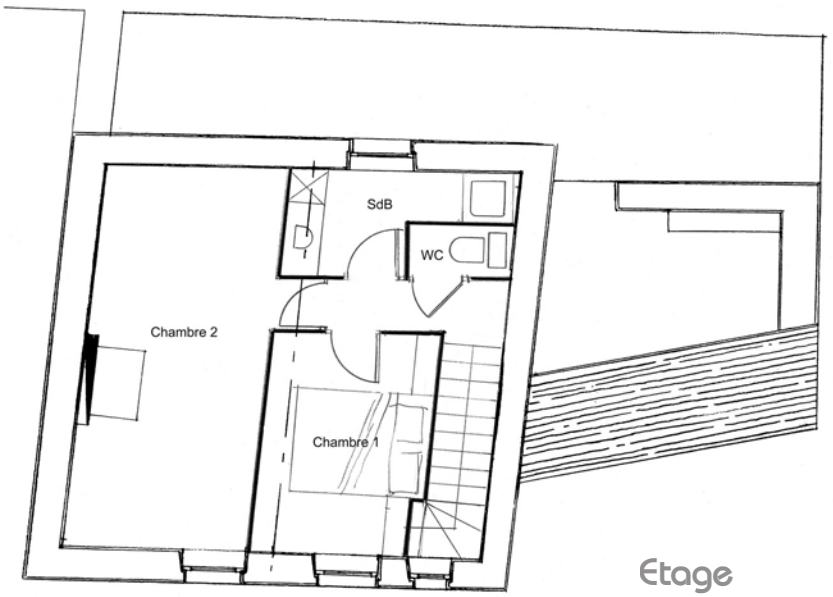

Etage

PLAN DE L'ETAGE EXISTANT
Ech : 1/50ème

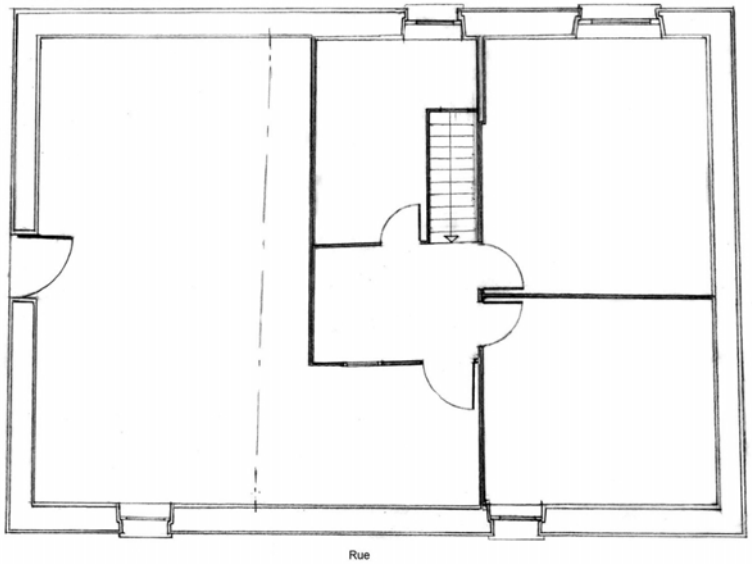

PLAN DE L'ETAGE PROJETE
Ech : 1/50ème

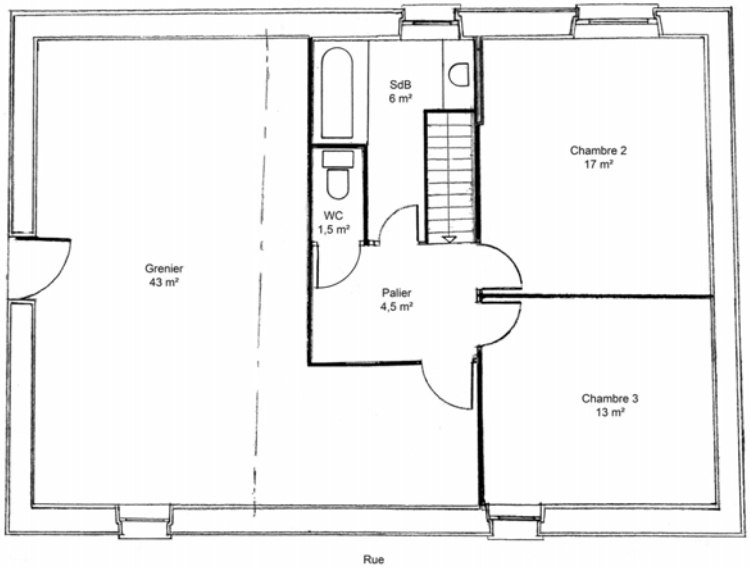

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE EXISTANT
Ech : 1/50ème

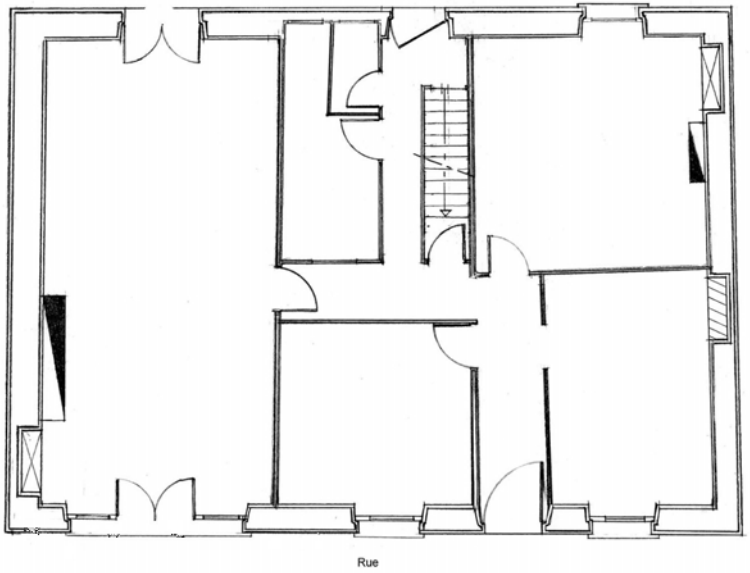

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE PROJETE
Ech : 1/50ème

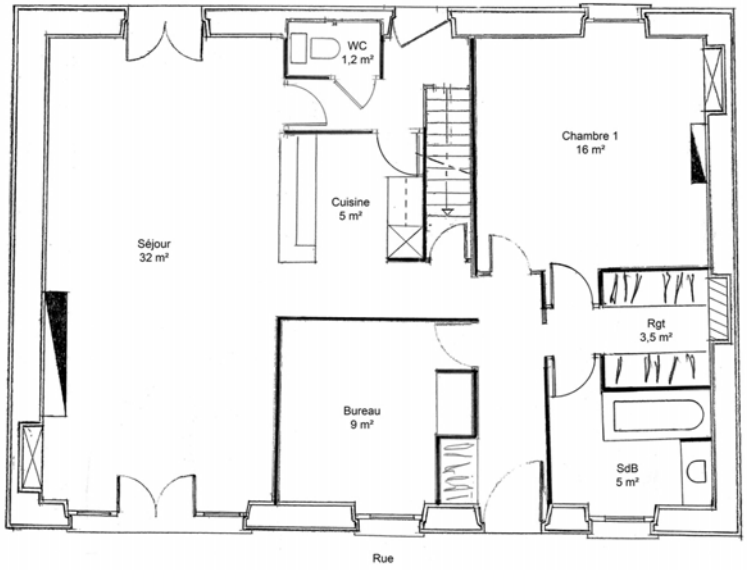

BONNEUIL : Réhabilitation d'un logement

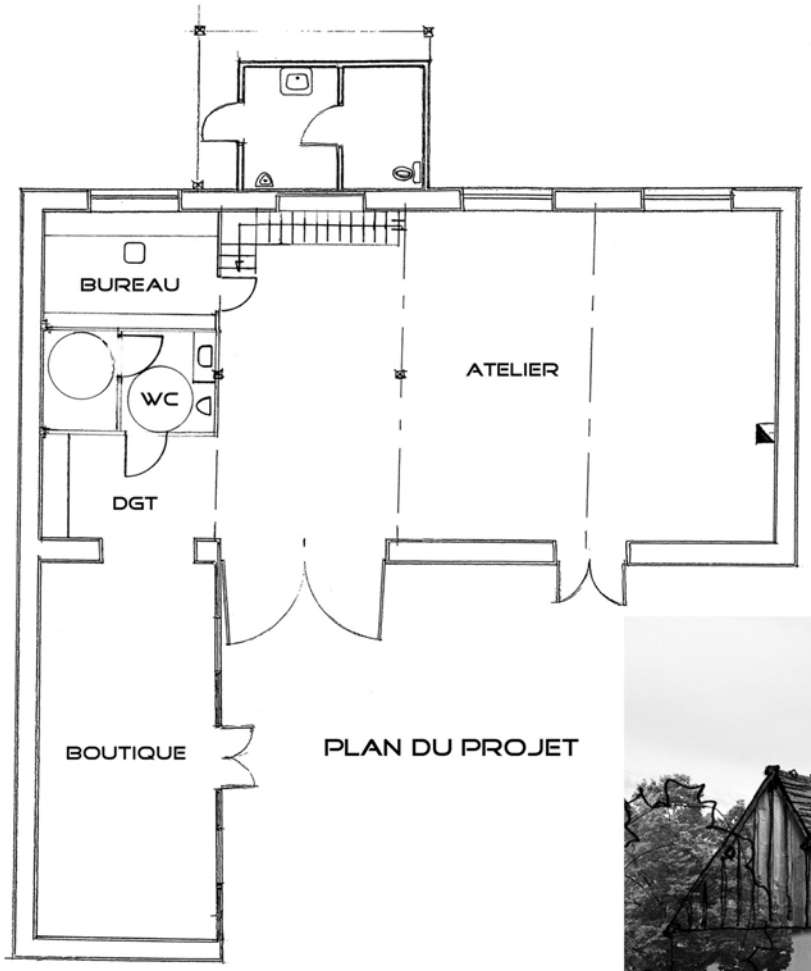

PLAN DU PROJET

ETAT ACTUEL

PERSPECTIVE DU PROJET

BOUGES-LE-CHÂTEAU :

Création d'un atelier d'art
dans une ancienne grange

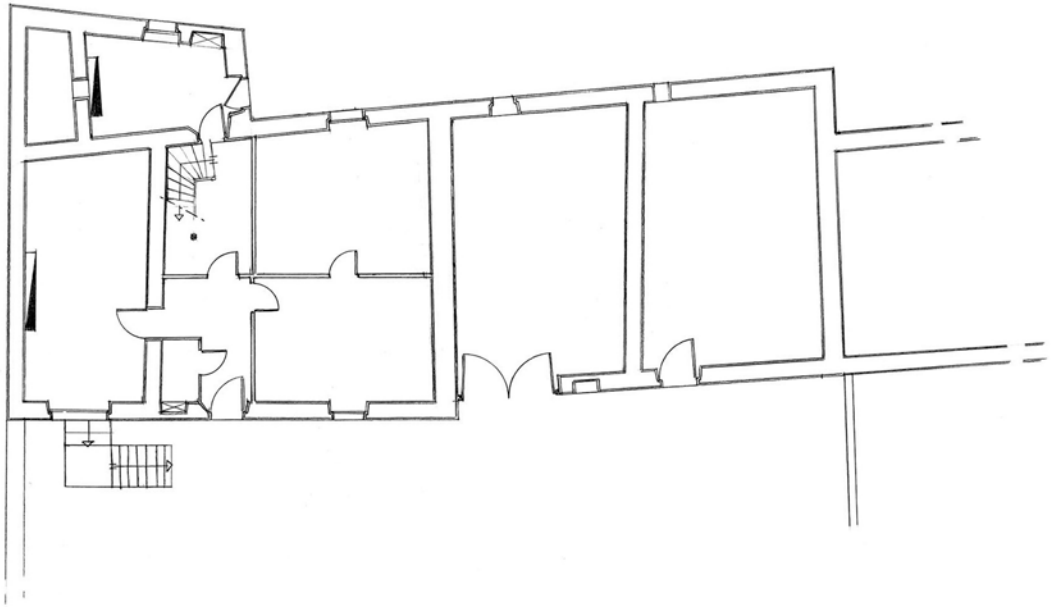

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE EXISTANT

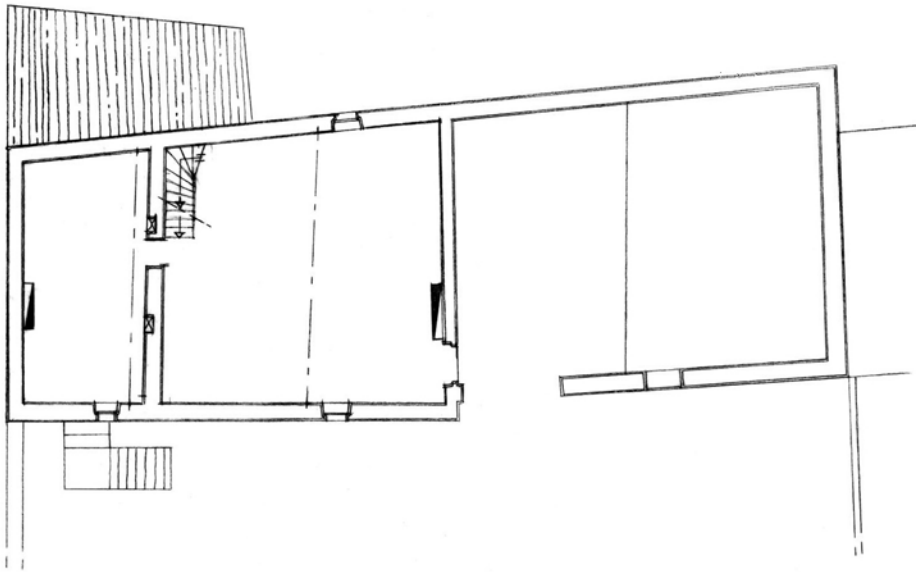

PLAN DE L'ETAGE EXISTANT

BRIANTES :
Réhabilitation
de l'ancien
presbytère

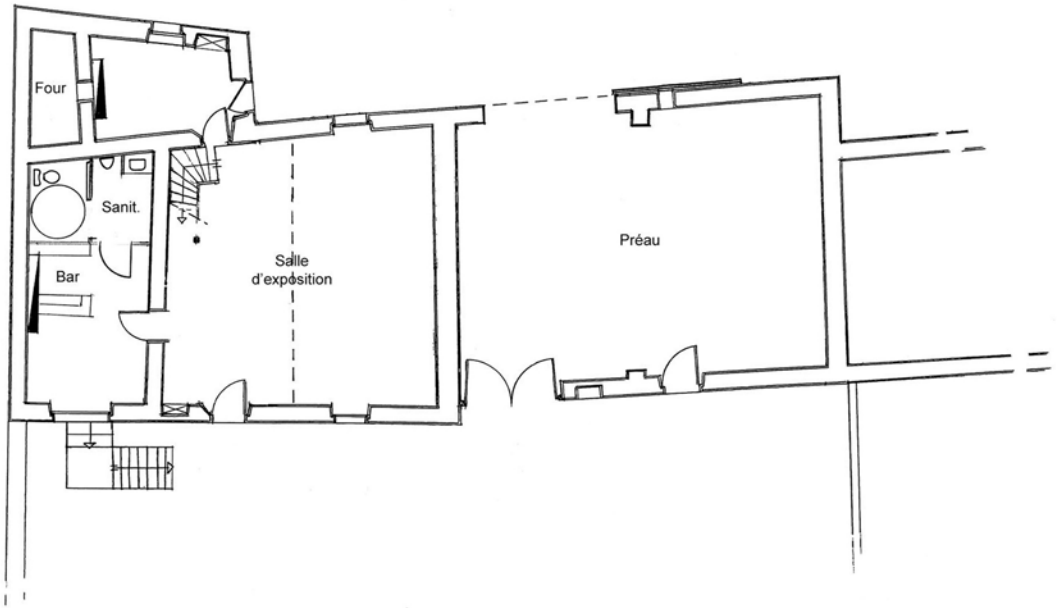

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE PROJETE

BRION : Restructuration du bar-épicerie

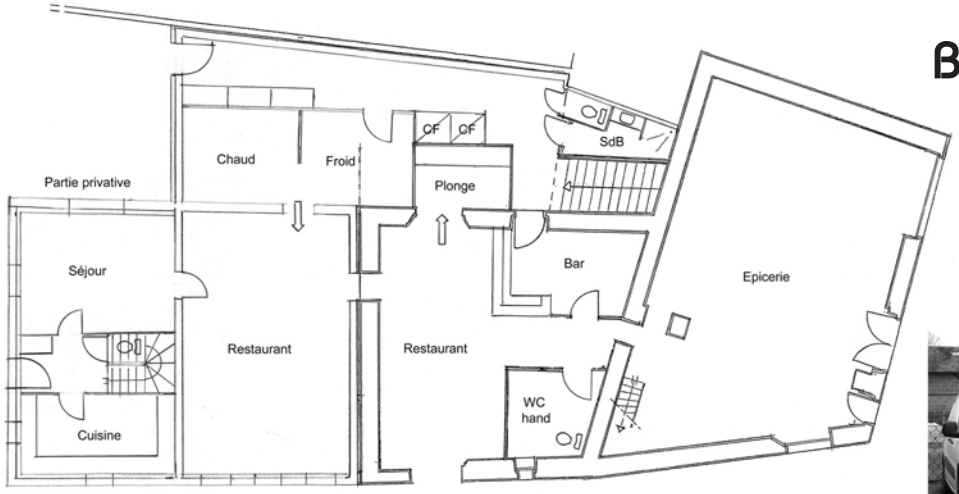

PERSPECTIVE ACTUELLE

PERSPECTIVE PROJETEE

BRIVES : Végétalisation du columbarium

BUZANCAIS :
Extension du cimetière

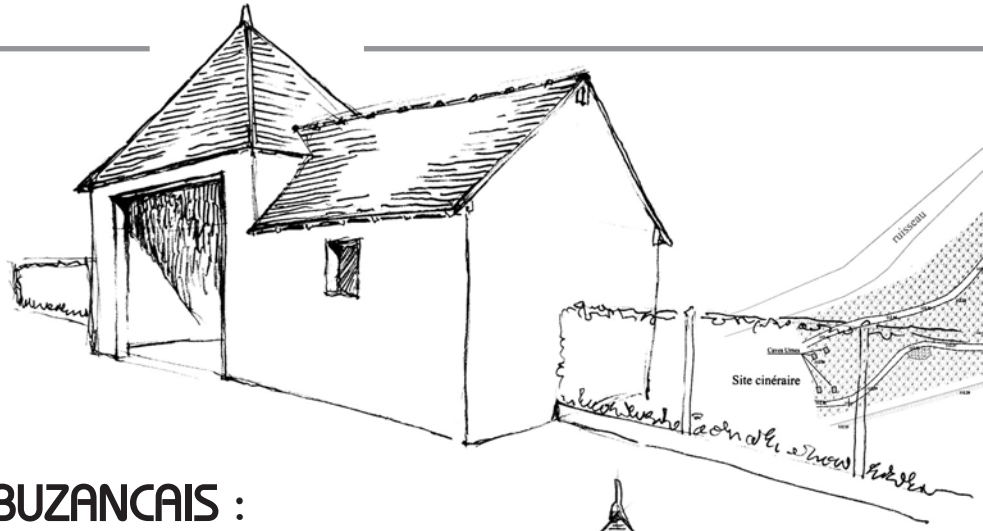

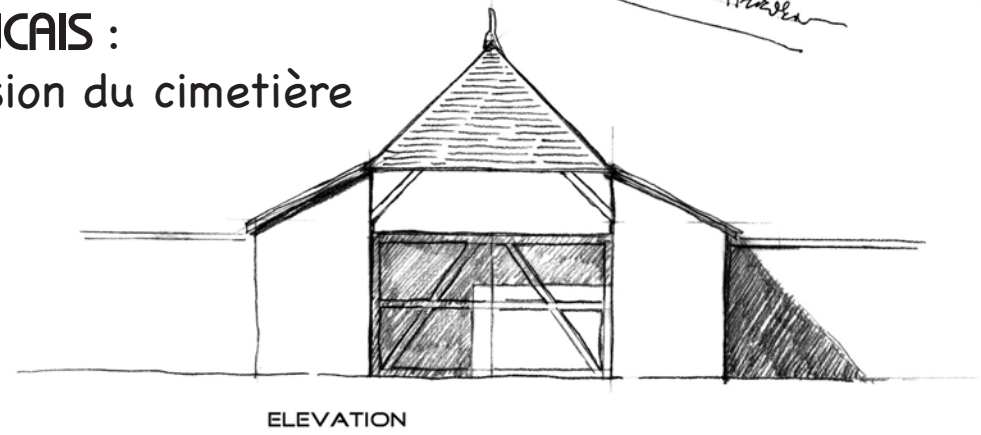

ELEVATION

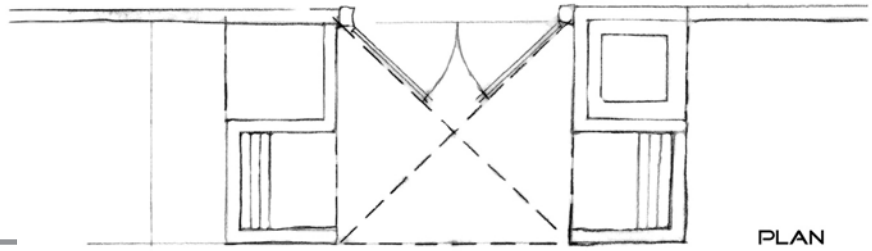

PLAN

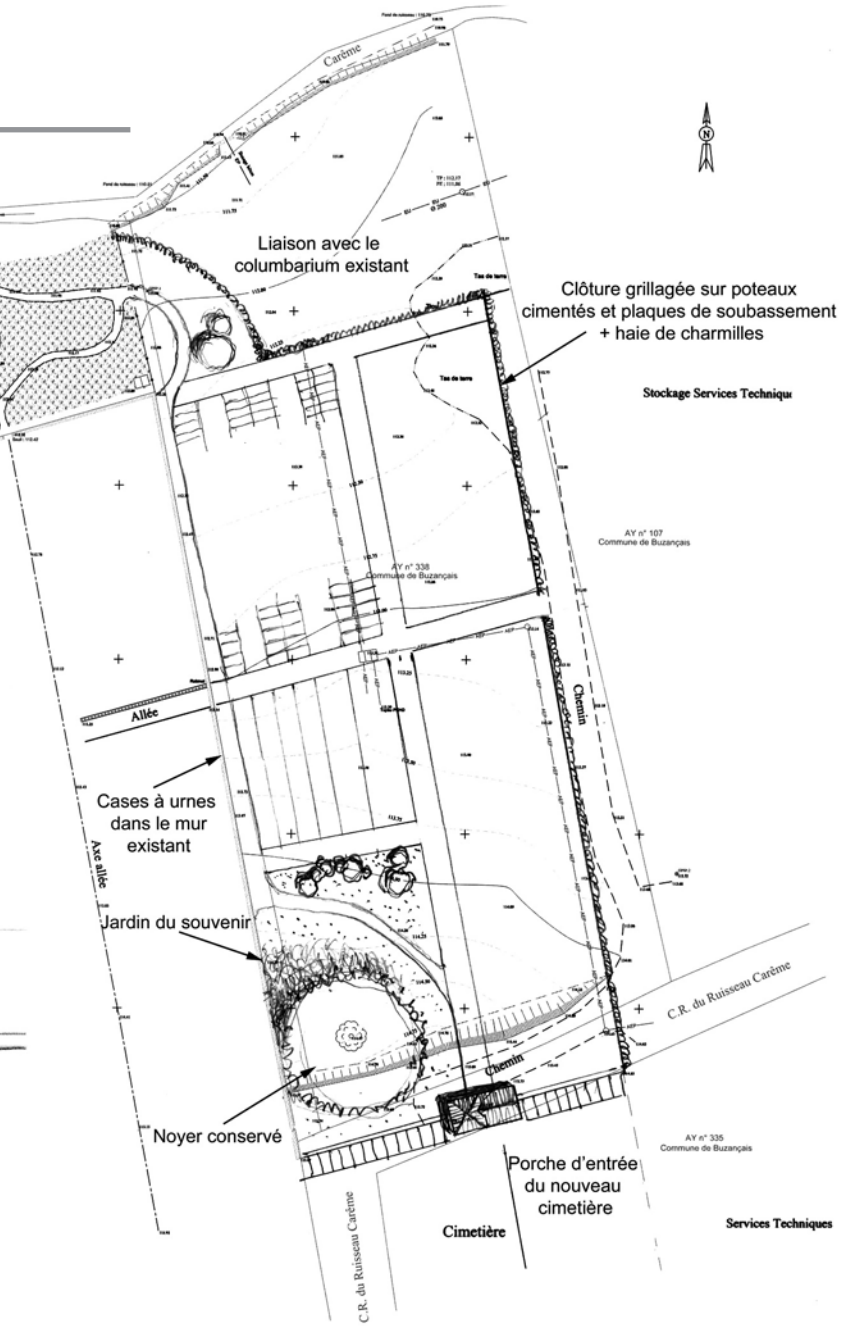

CHAVIN : Aménagement d'un îlot en centre-bourg

ETAT ACTUEL

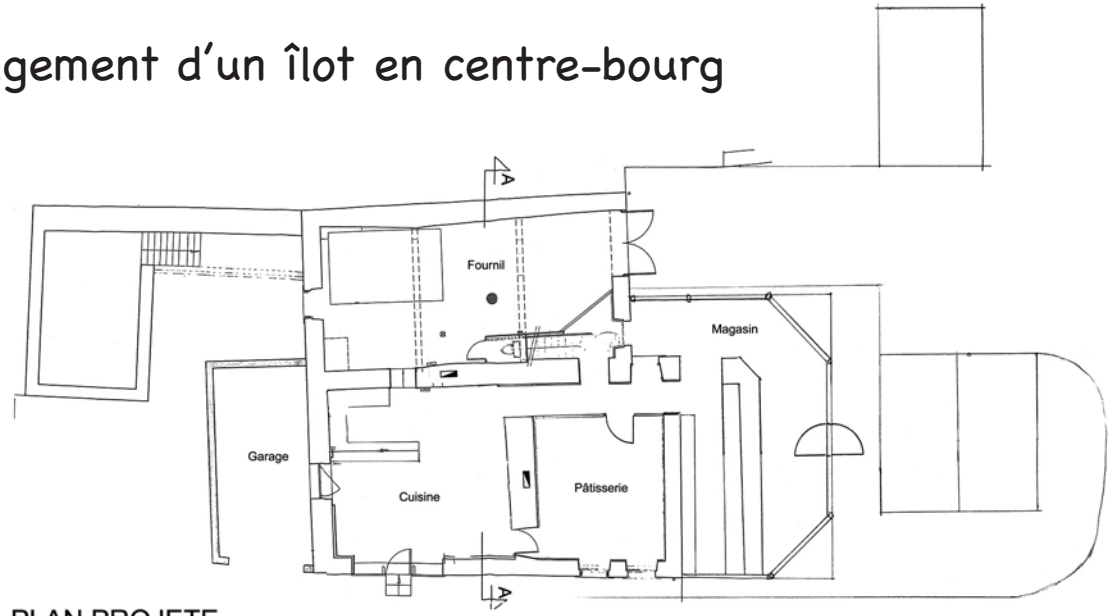

PLAN PROJETE

SIMULATION

DEOLS : Réaménagement du quartier Saint-Germain

VOLUMETRIE ACTUELLE DU QUARTIER ST-GERMAIN

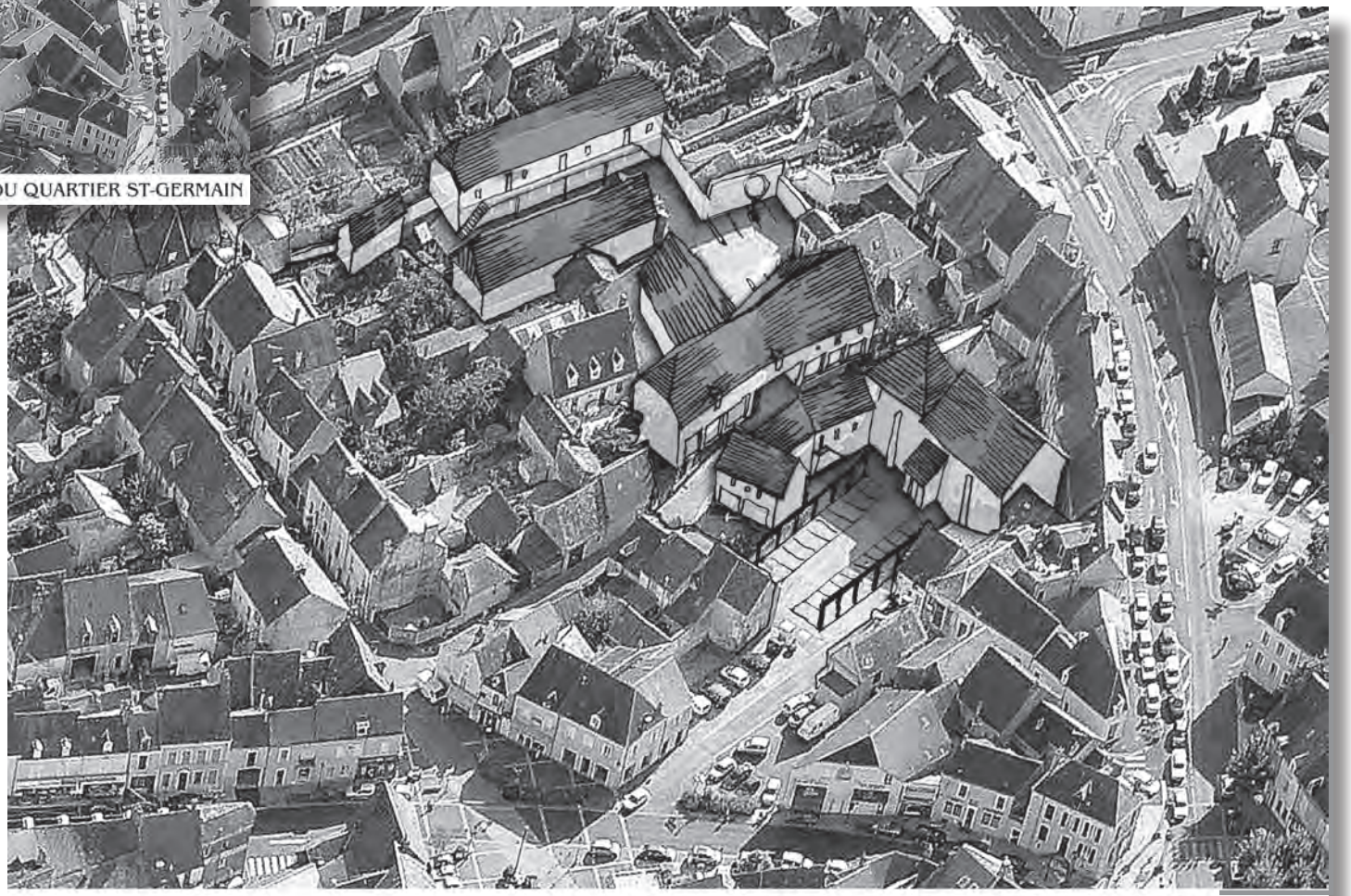

VOLUMETRIE PROJETEE DU QUARTIER ST-GERMAIN

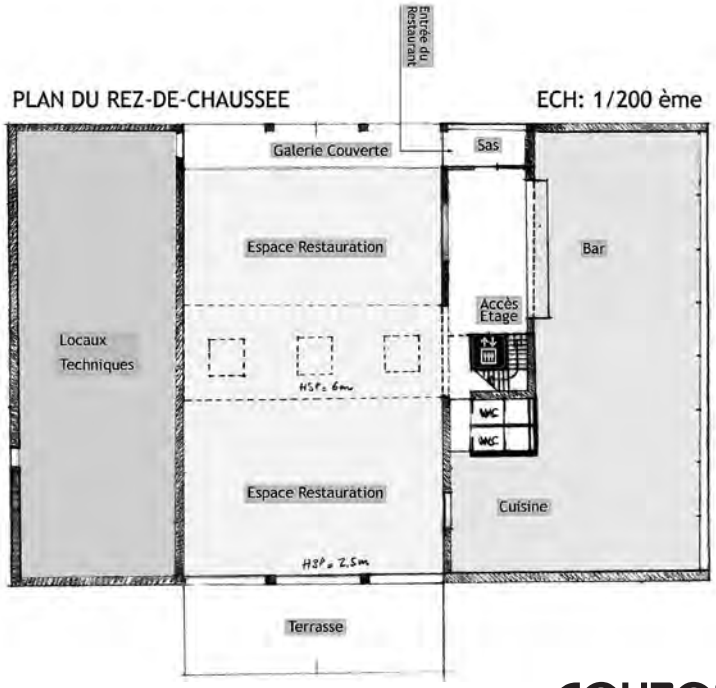

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE ECH: 1/200 ème

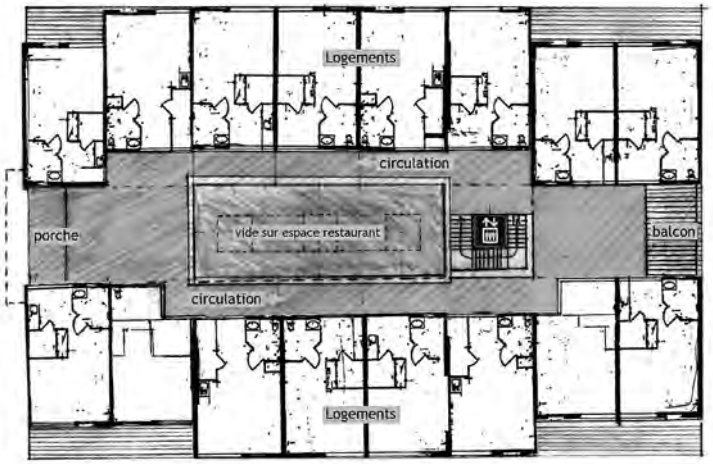

PLAN DE L'ETAGE ECH: 1/200 ème

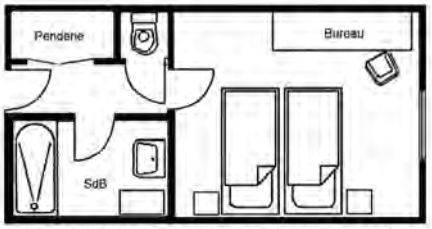

PRINCIPE D'AMENAGEMENT D'UNE CHAMBRE
Ech : 1/50ème

EGUZON-CHANTÔME : Construction d'un centre d'hébergement au bord du lac d'Eguzon

MISE EN SITUATION SUR LE SITE

FOUGEROLLES : Aménagements en centre-bourg

proposition zone de stationnement

proposition abords de la mairie

proposition placette du monuments aux morts

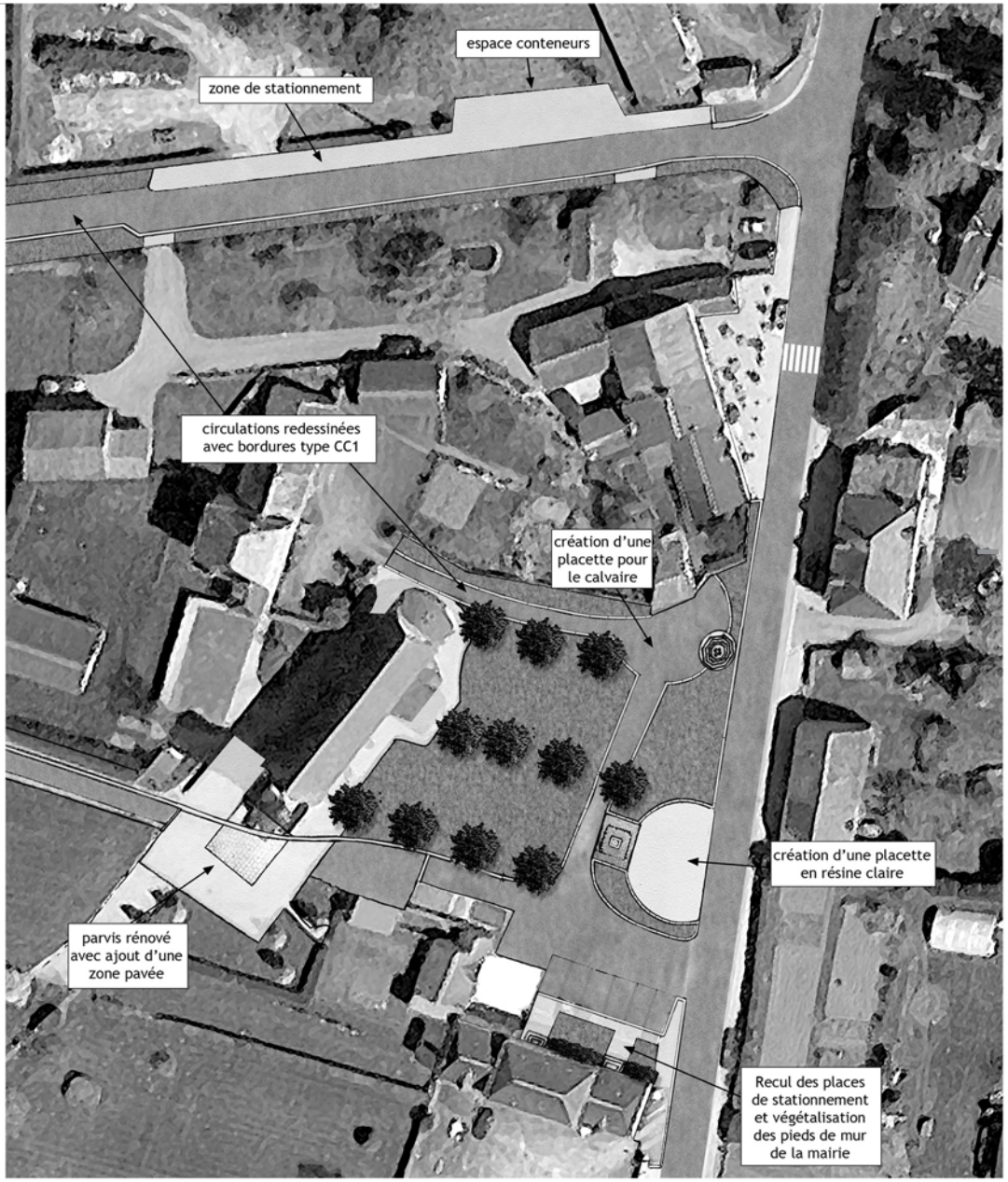

GOURNAY :
Restructuration de la cuisine du restaurant

< état actuel

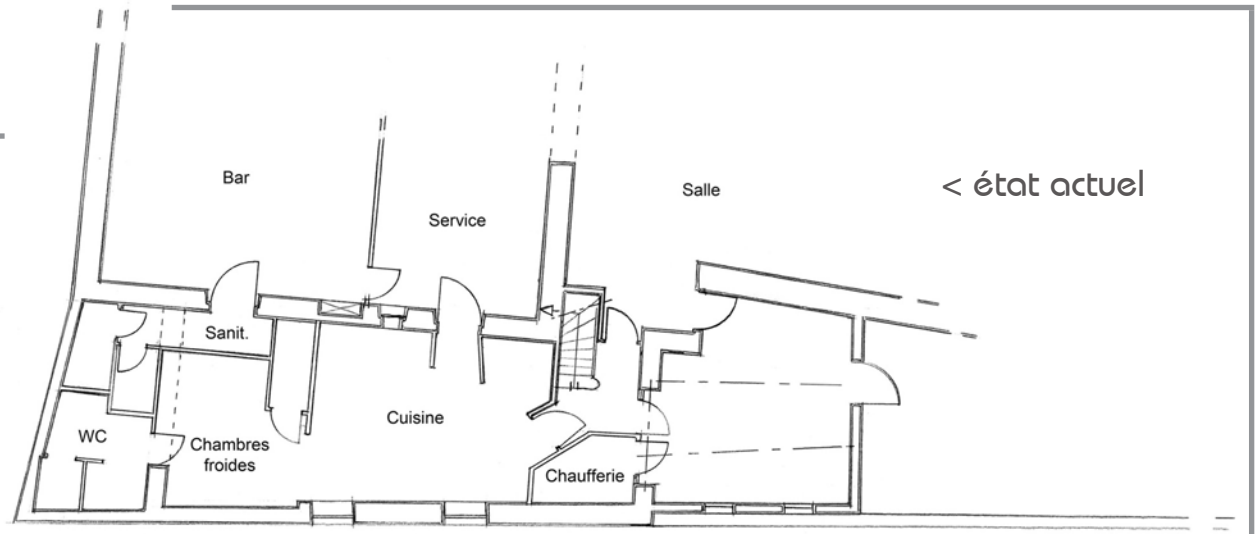

< PROPOSITION

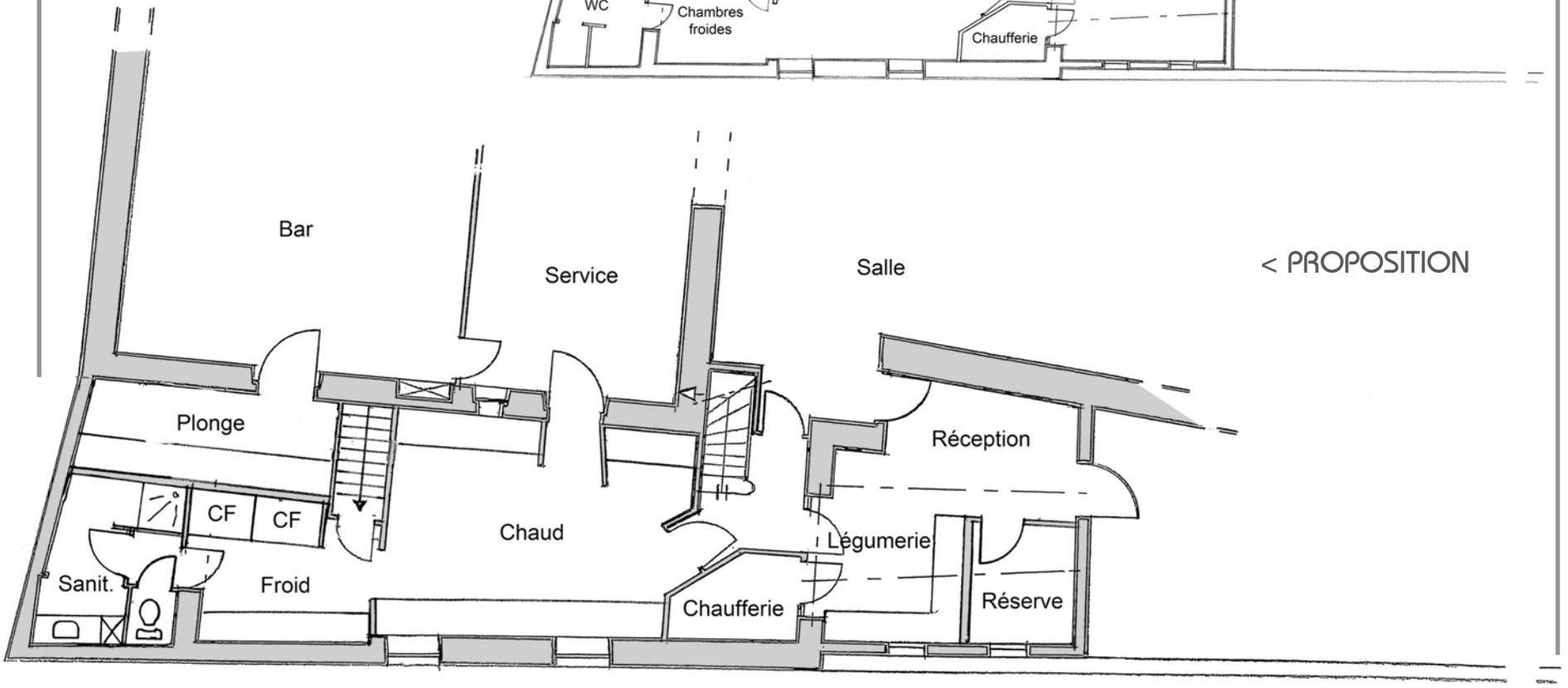

LA CHÂTRE-L'ANGLIN :
Rénovation d'un logement

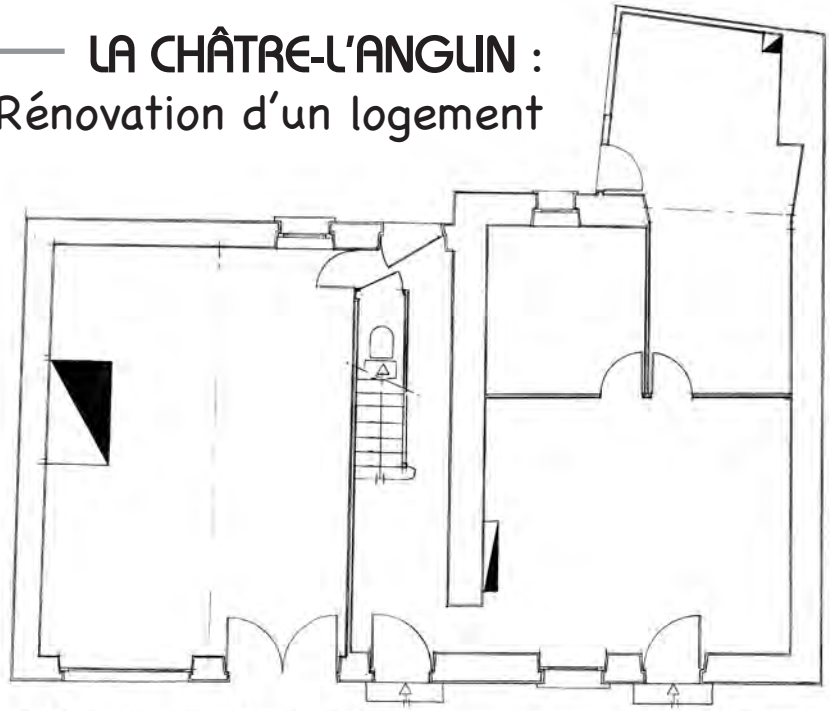

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE ACTUEL Ech : 1/50 ème

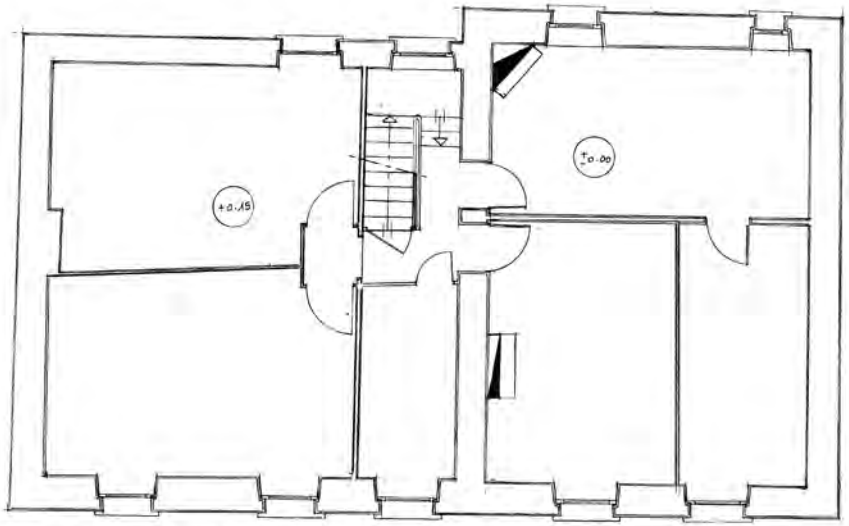

PLAN DE L'ETAGE ACTUEL Ech : 1/50 ème

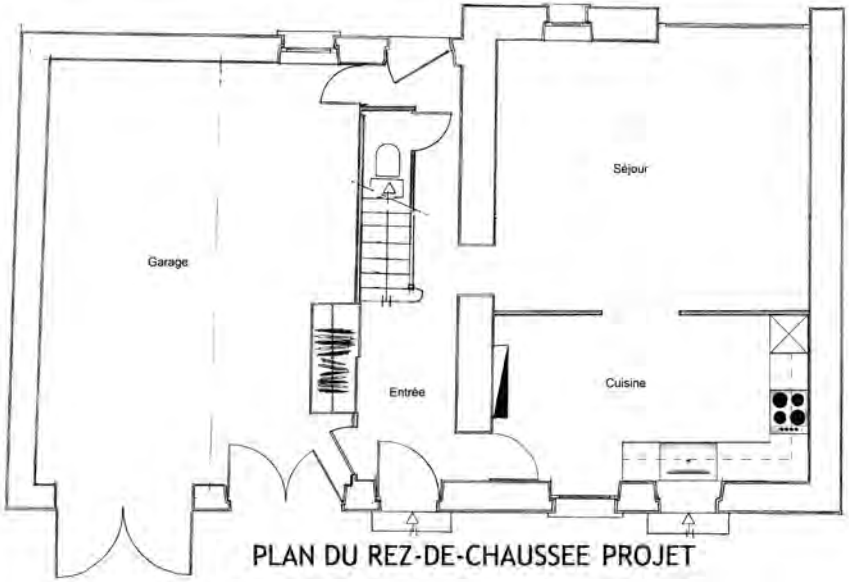

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE PROJET

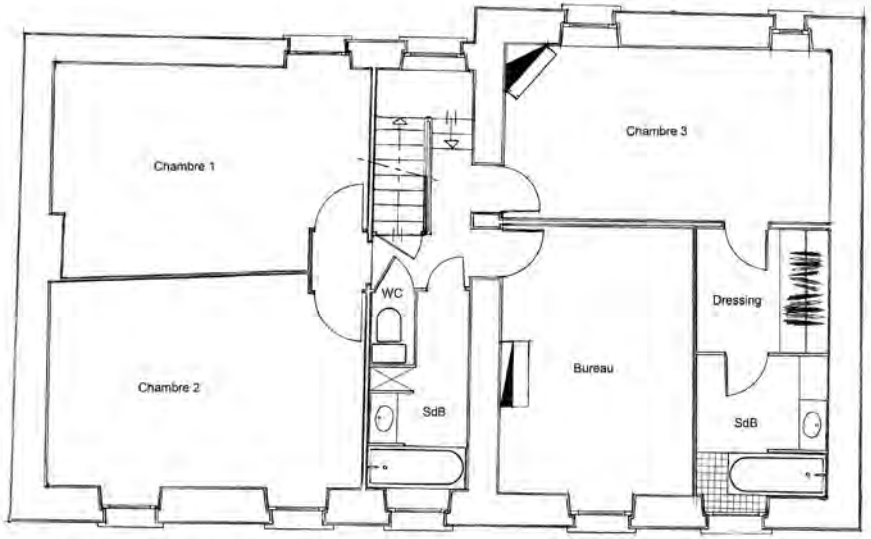

PLAN DE L'ETAGE PROJET Ech : 1/50 ème

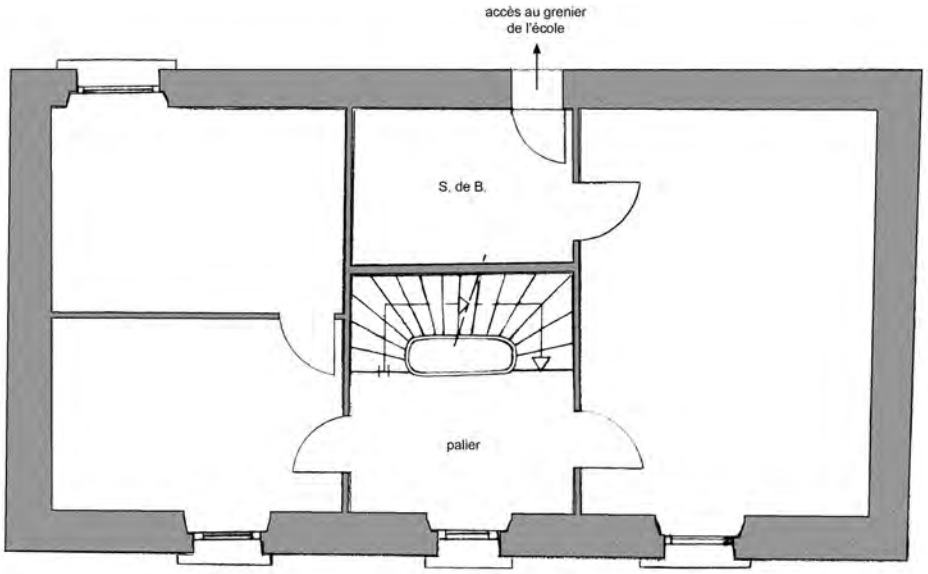

ETAGE ACTUEL

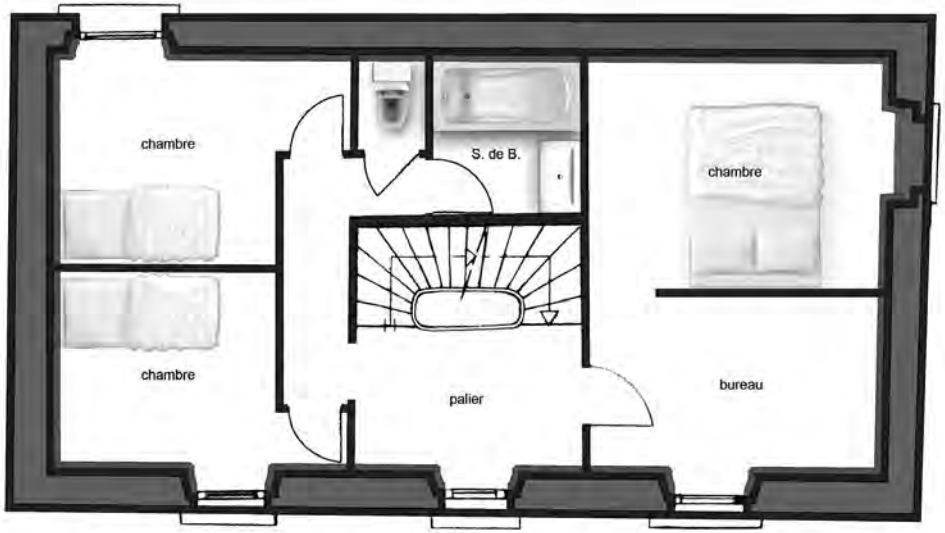

PROJET DE L'ETAGE

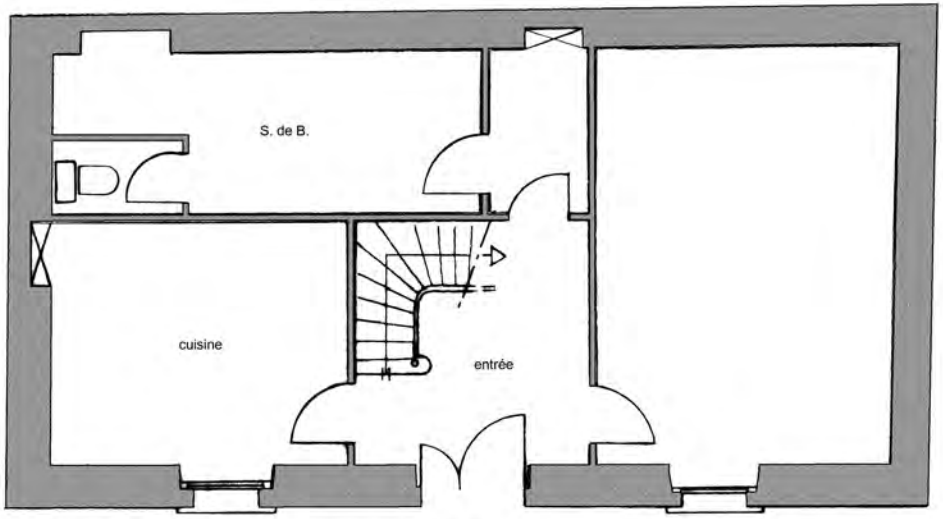

REZ-DE-CHAUSSEE ACTUEL

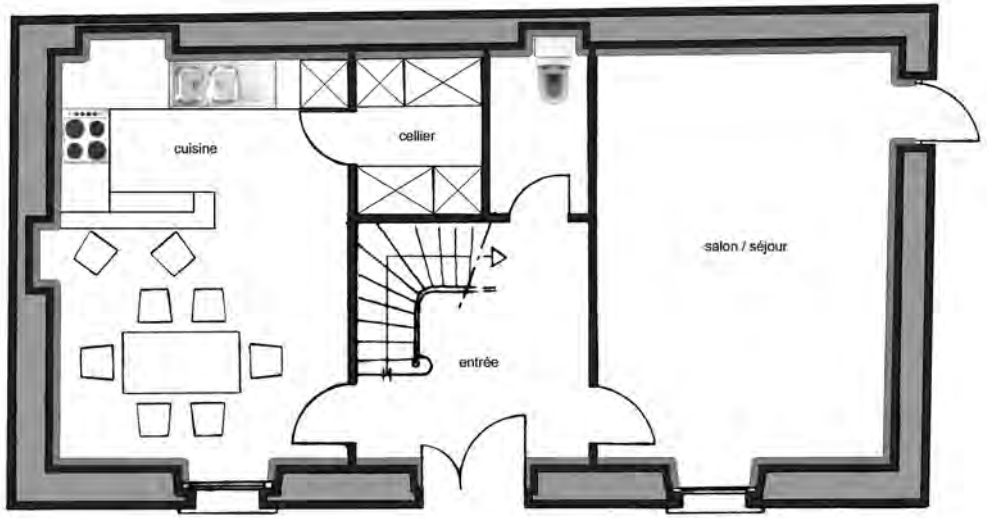

PROJET DU REZ-DE-CHAUSSEE

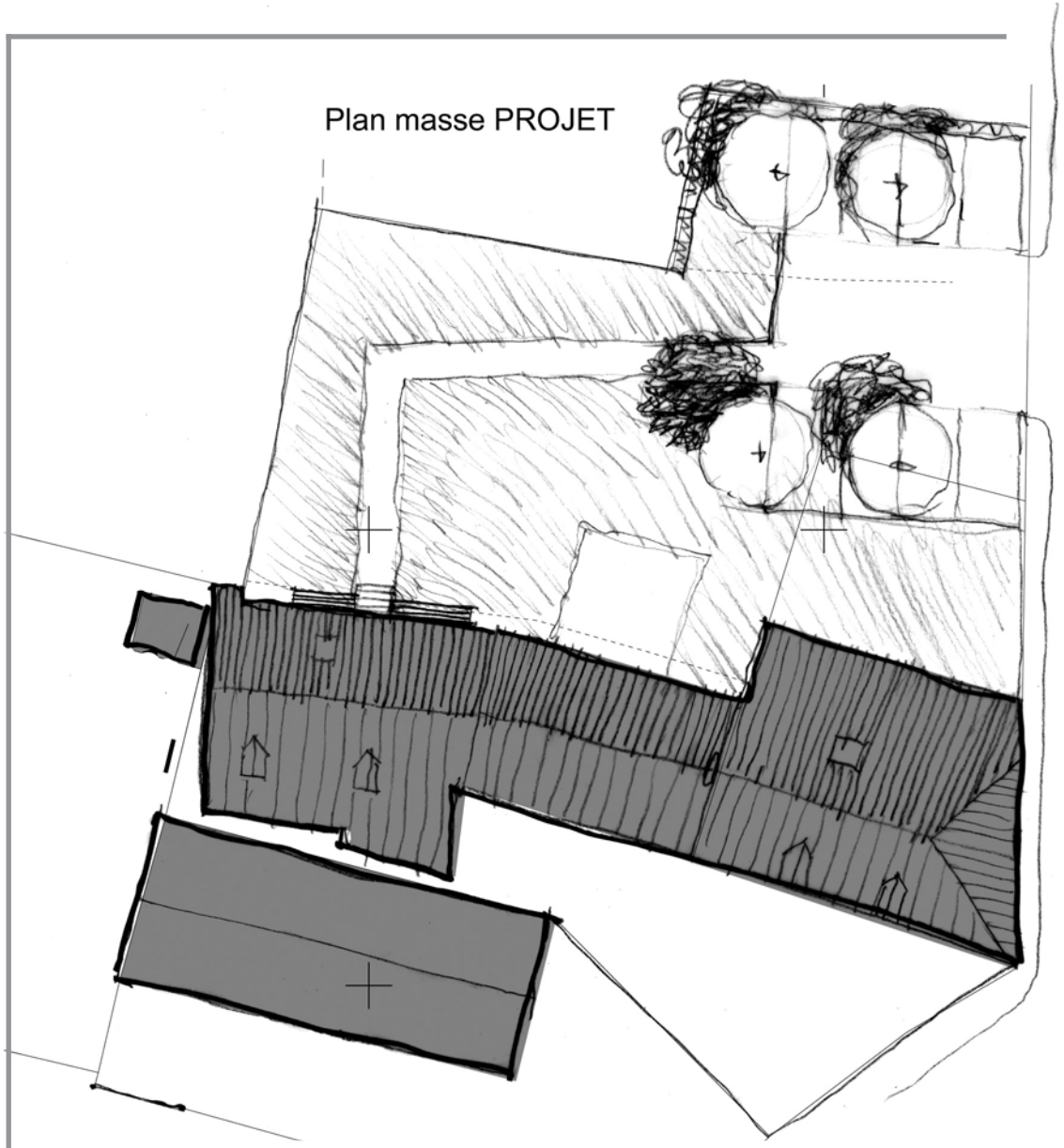

MEOBECQ : Réhabilitation d'un bâtiment en résidence d'artistes

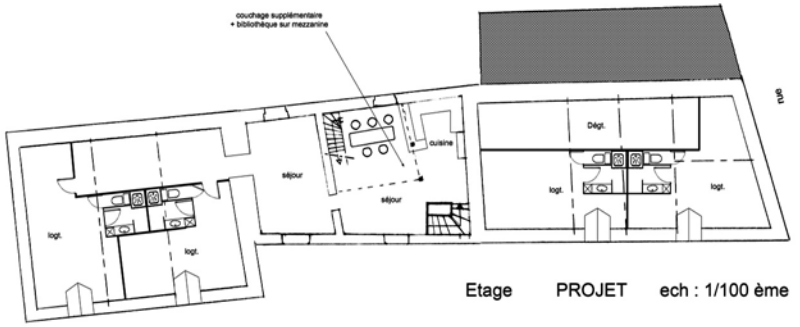

Etage PROJET ech : 1/100 ème

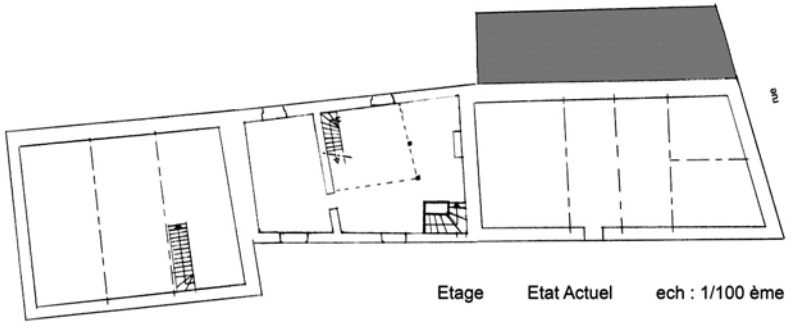

Etage Etat Actuel ech : 1/100 ème

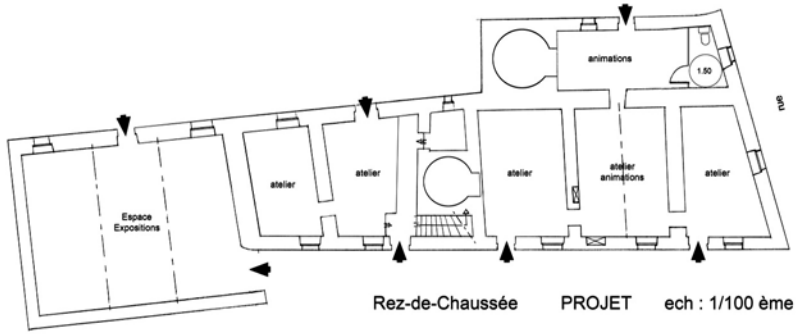

Rez-de-Chaussée PROJET ech : 1/100 ème

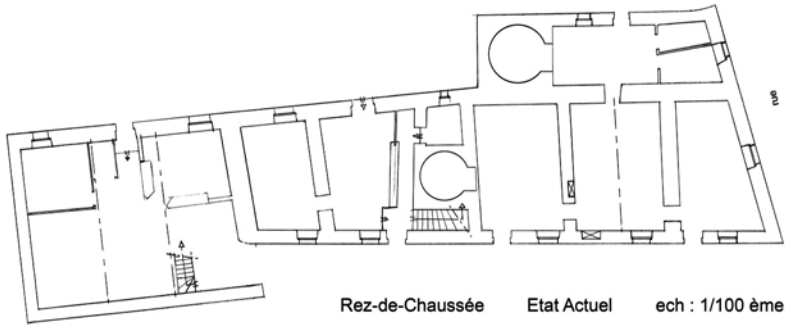

Rez-de-Chaussée Etat Actuel ech : 1/100 ème

MEUNET-SUR-VATAN : Création d'un columbarium

PLAN

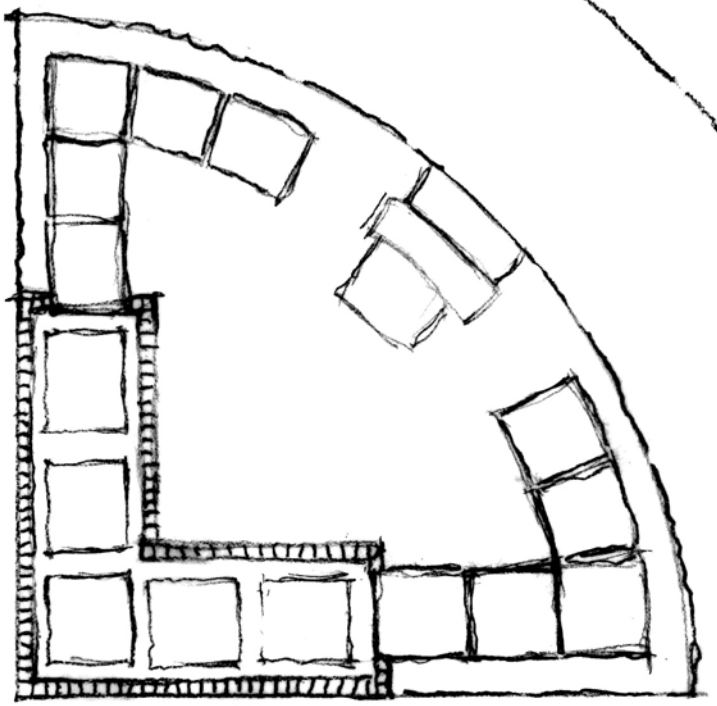

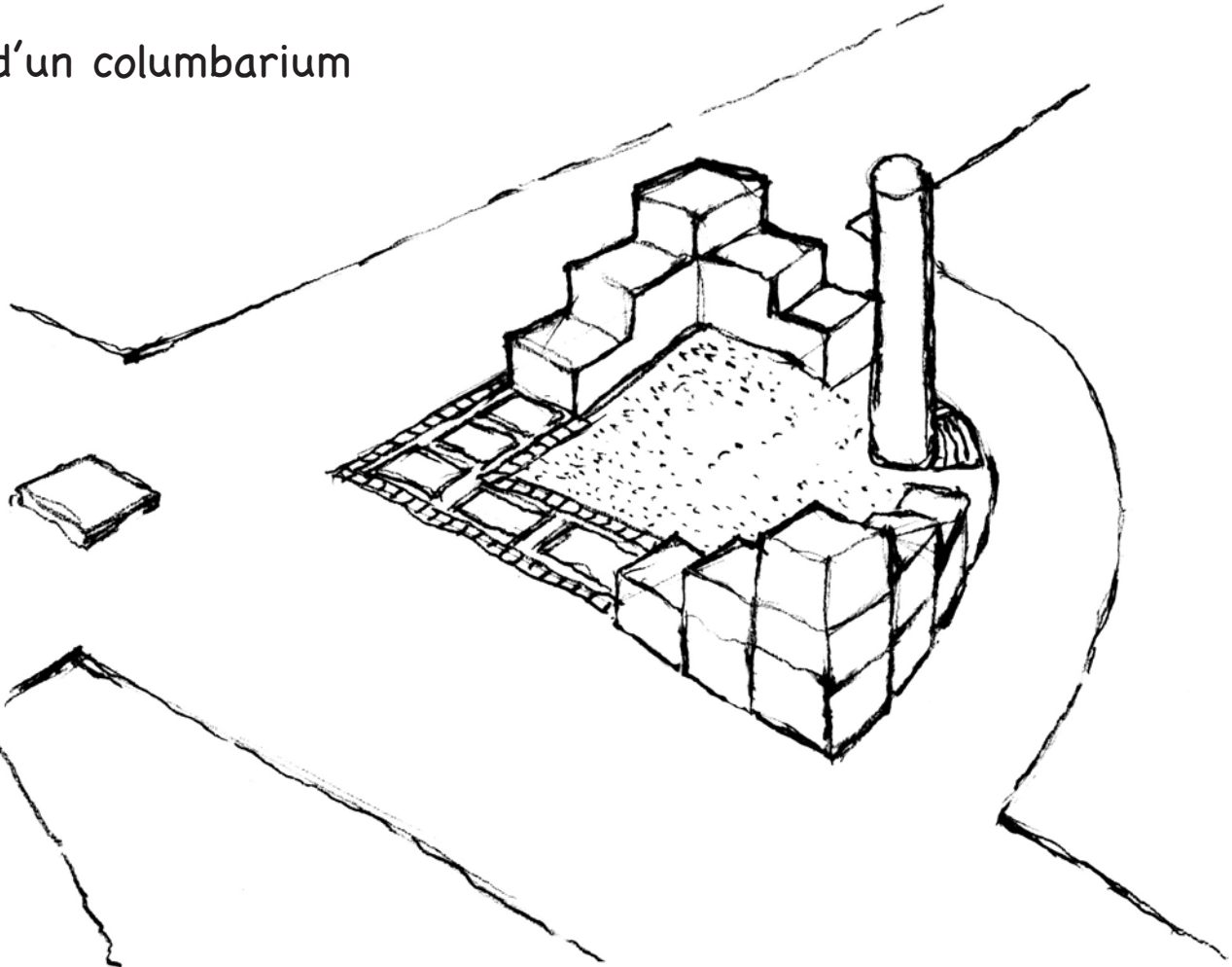

PERSPECTIVE DE PRINCIPE

MIGNE : Réhabilitation de la mairie

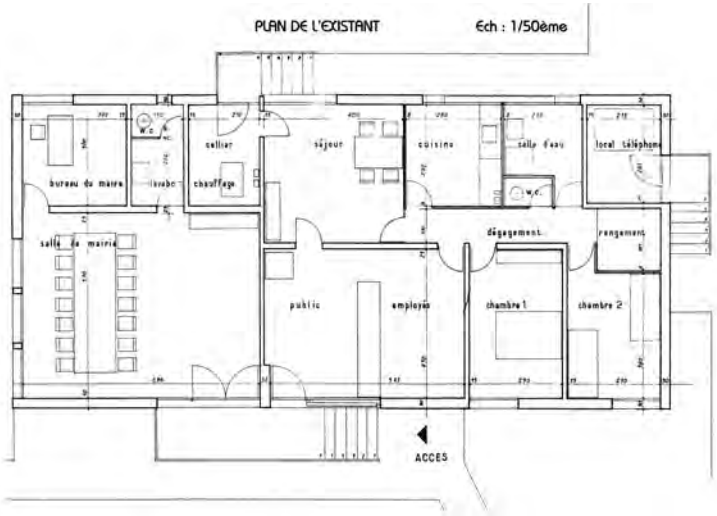

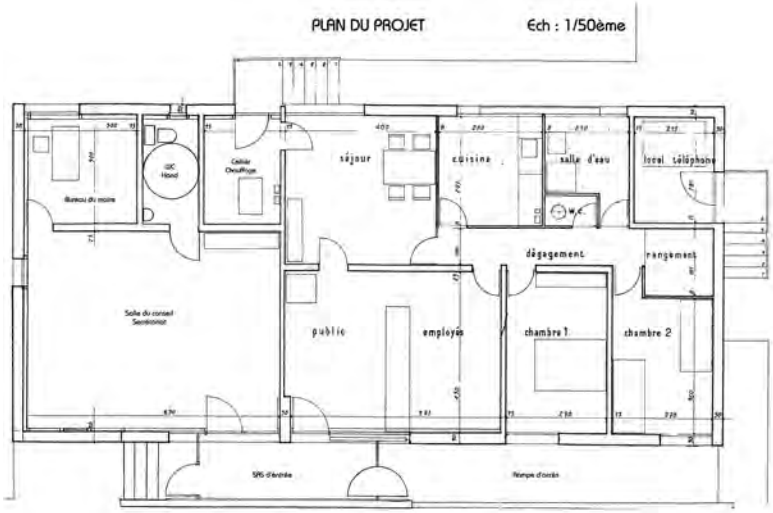

ETAT EXISTANT

SIMULATION

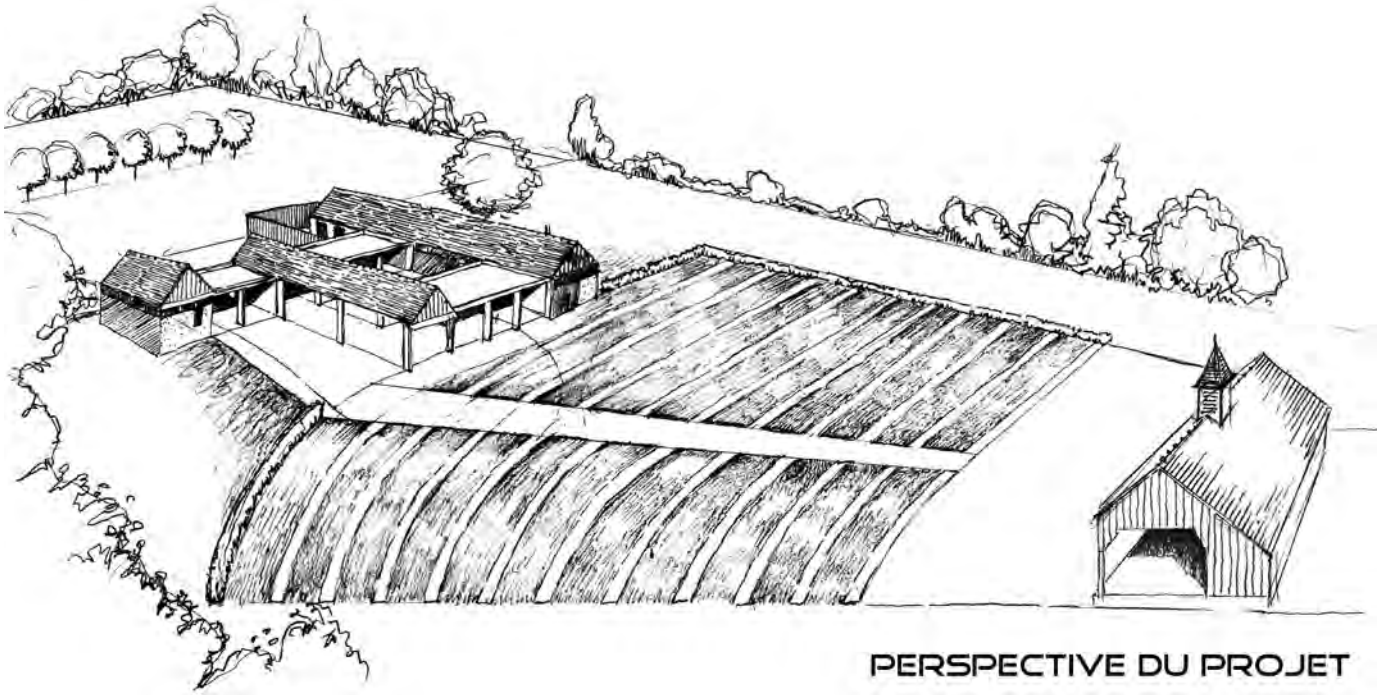

PERSPECTIVE DU PROJET

PLAN MASSE

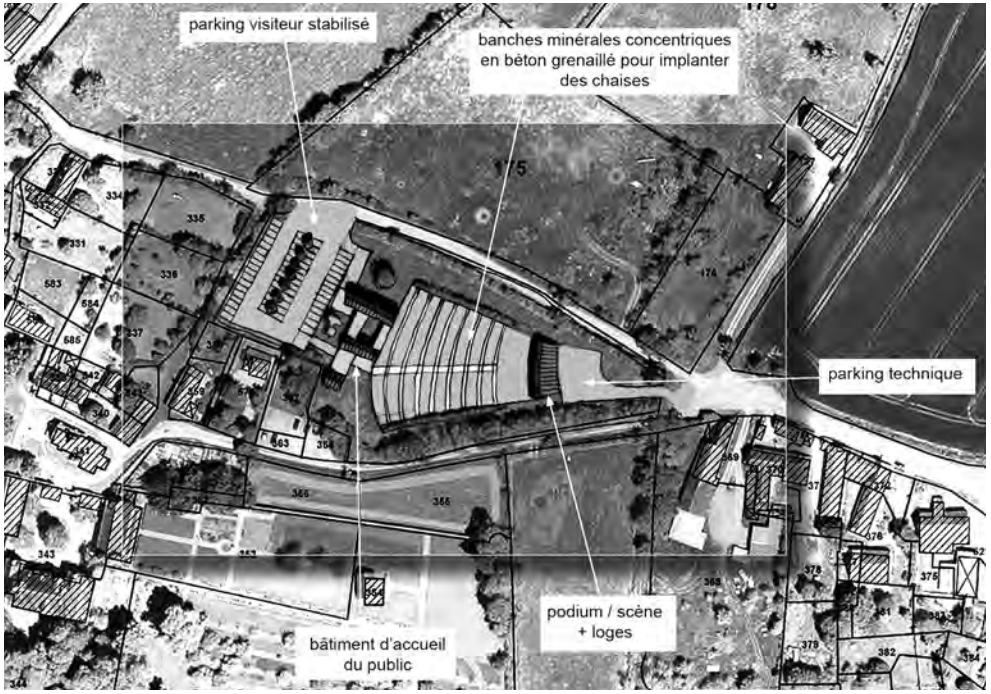

NOHANT-VIC : Création d'un théâtre de verdure

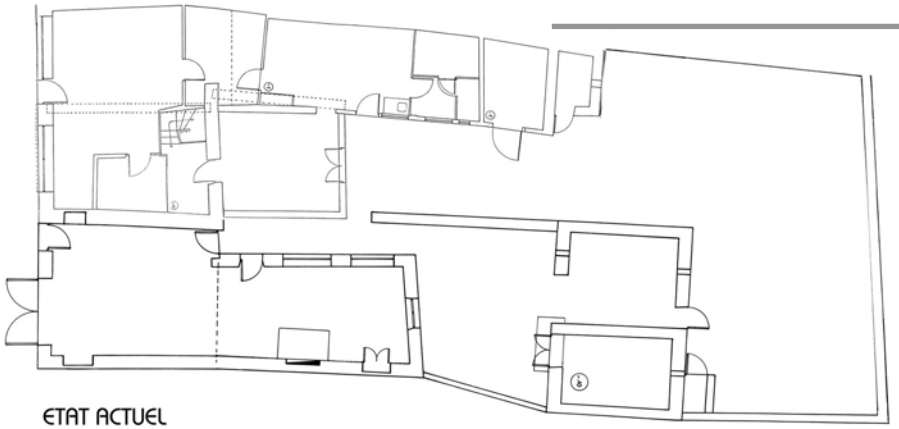

ETAT ACTUEL

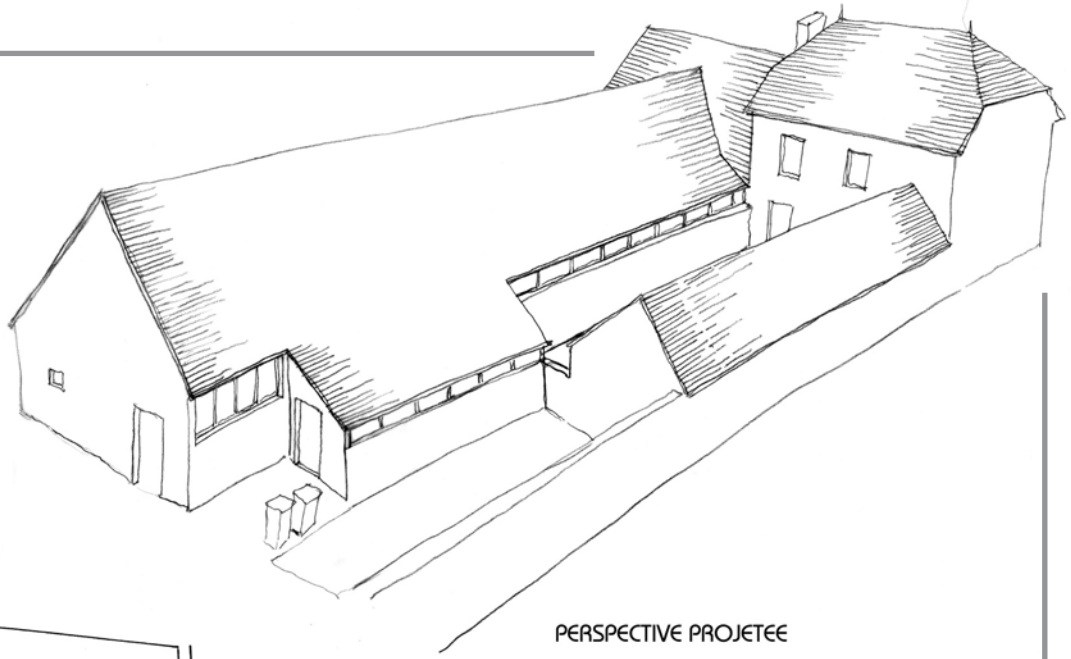

PERSPECTIVE PROJETEE

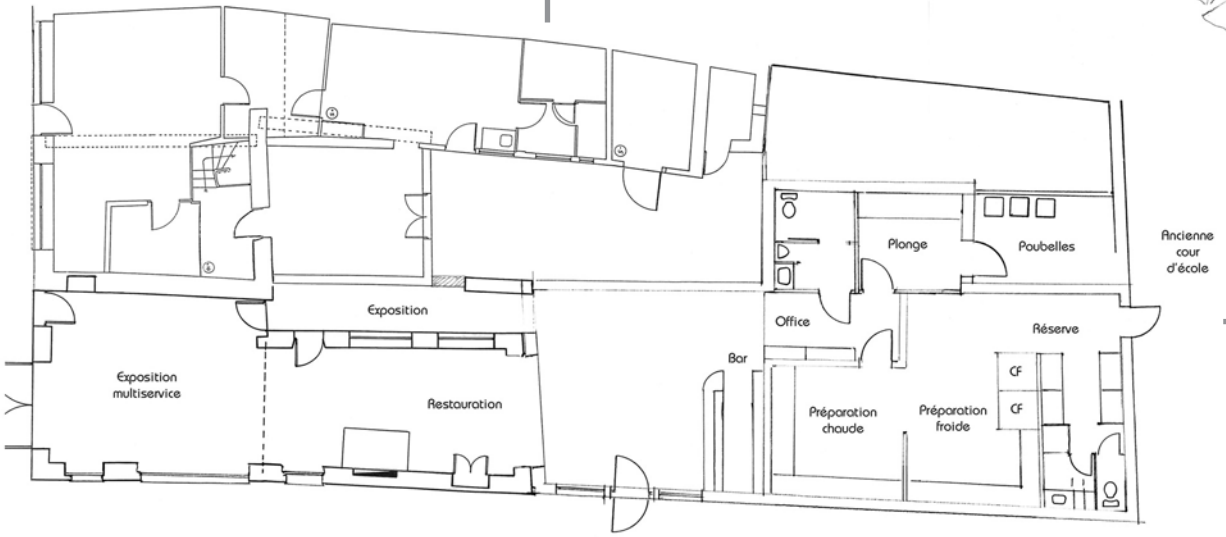

ETAT PROJETE

PAULNAY : Réhabilitation d'une ancienne forge en restaurant multiservices

POULIGNY-NOTRE-DAME : Aménagement d'un camping au plan d'eau

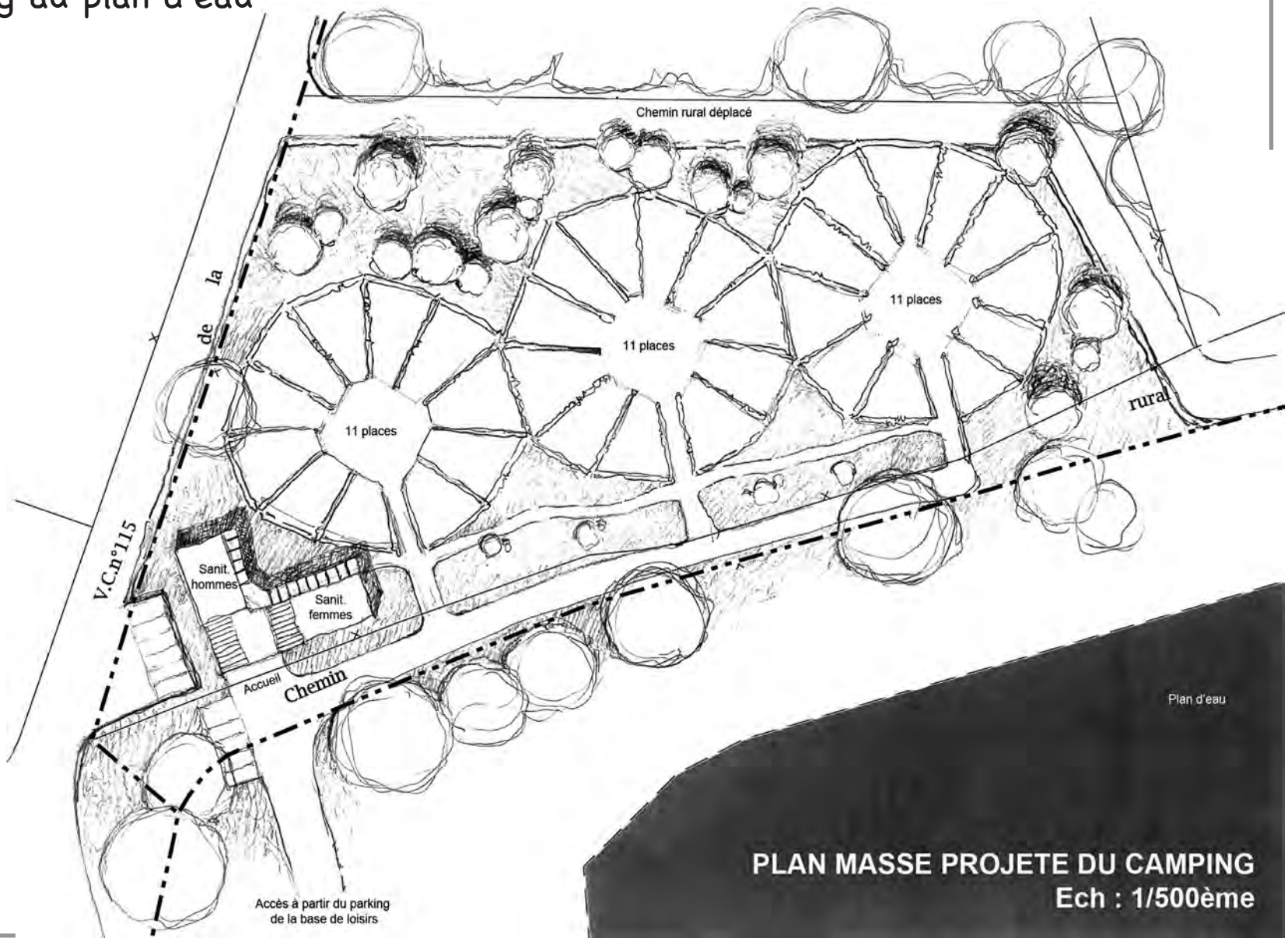

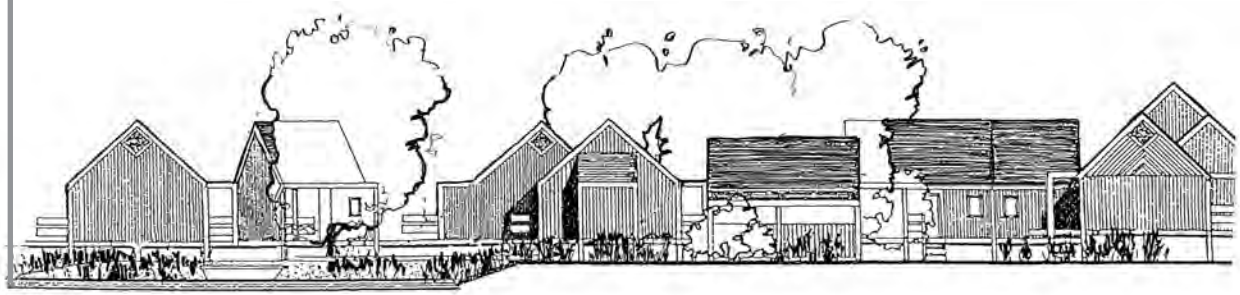

SIMULATION D'ENSEMBLE n° 1

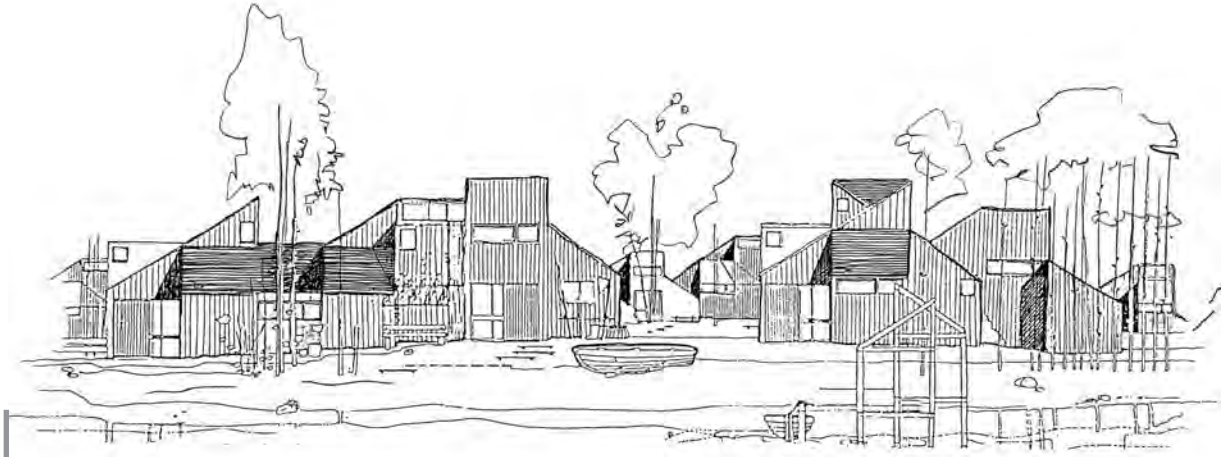

SIMULATION D'ENSEMBLE n° 2

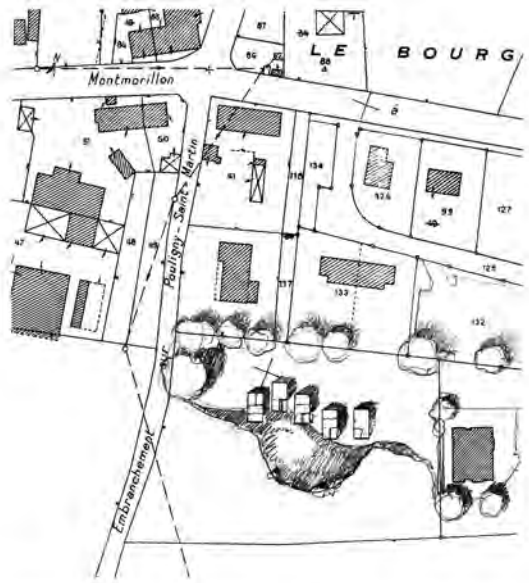

PLAN MASSE DU PROJET Ech : 1/1000ème

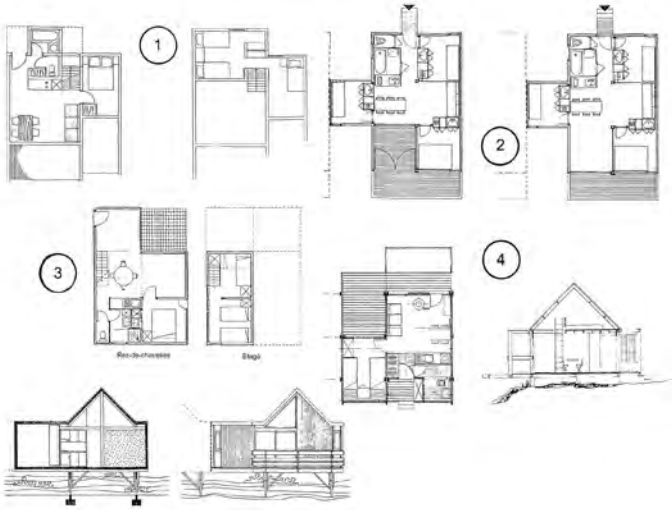

POULIGNY-SAINT-MARTIN : Construction
d'un lotissement autour du plan d'eau

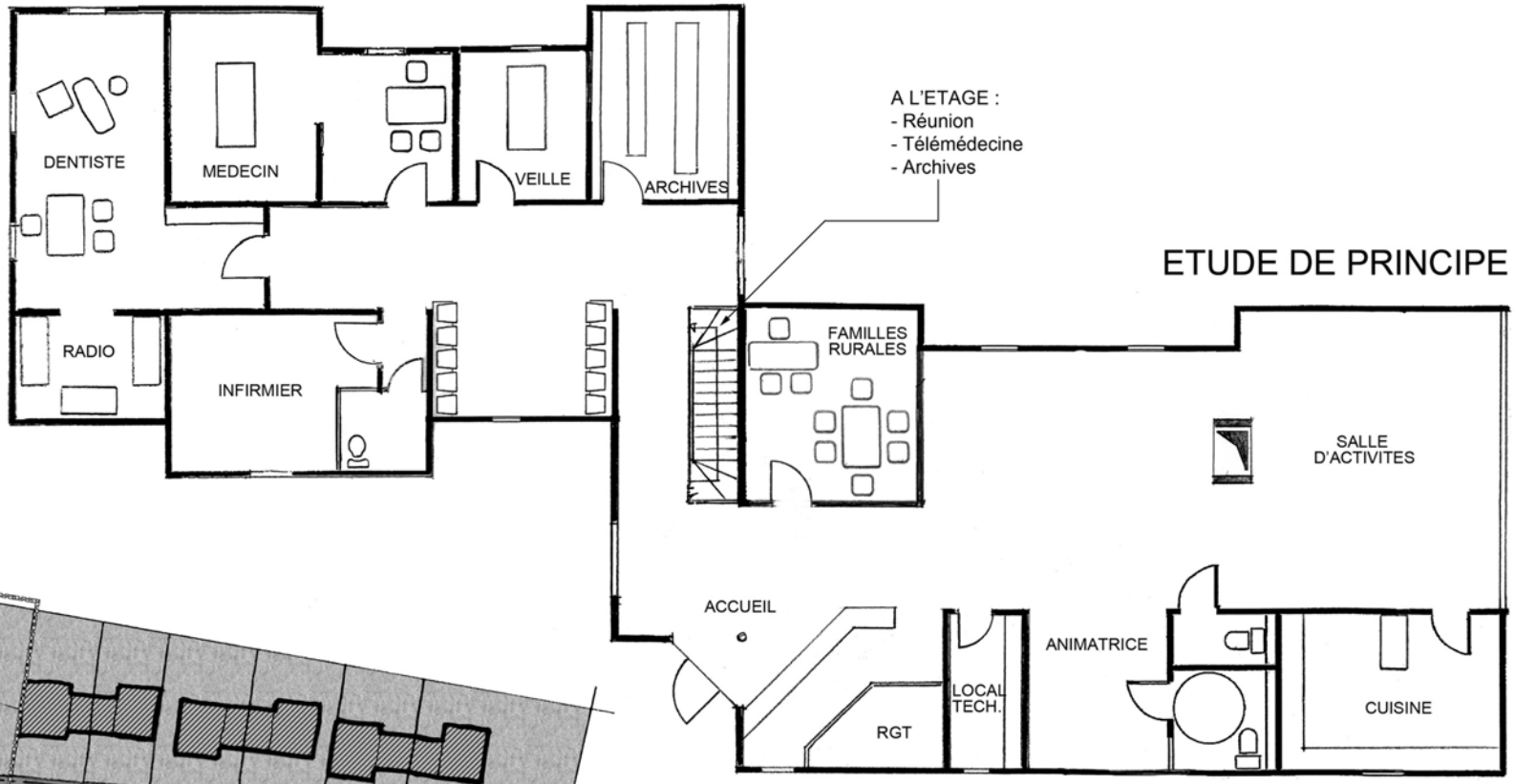

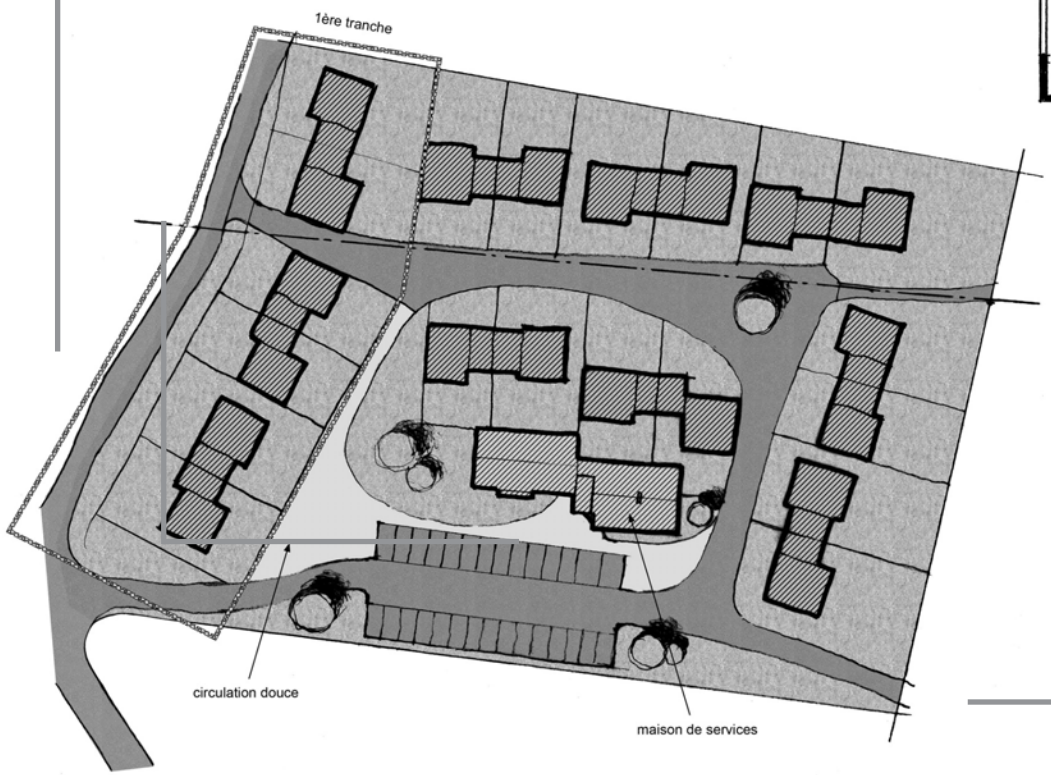

PLAN MASSE

POULIGNY-SAINT-PIERRE :
Construction d'une maison de service et d'un pôle médical

PRISSAC : Construction d'un abri couvert à l'étang communal

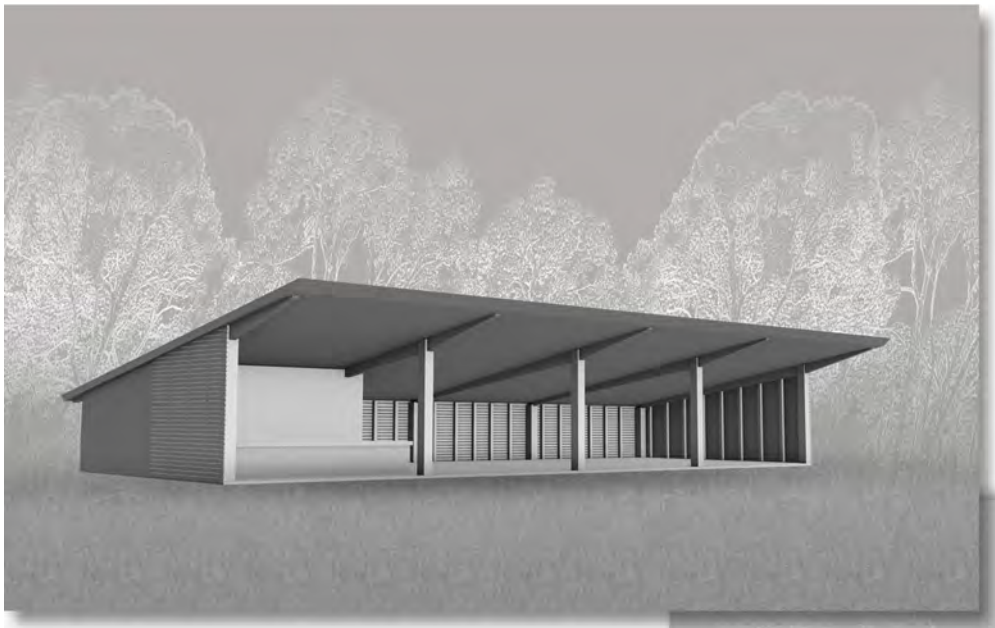

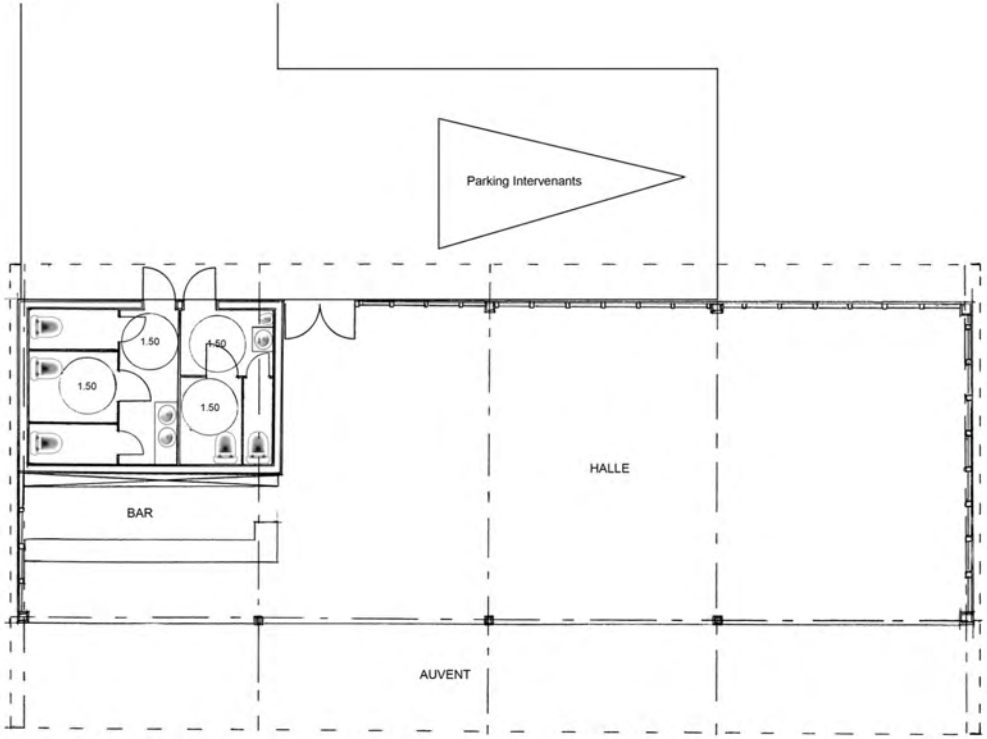

PLAN DU PROJET Ech : 1/100 ème

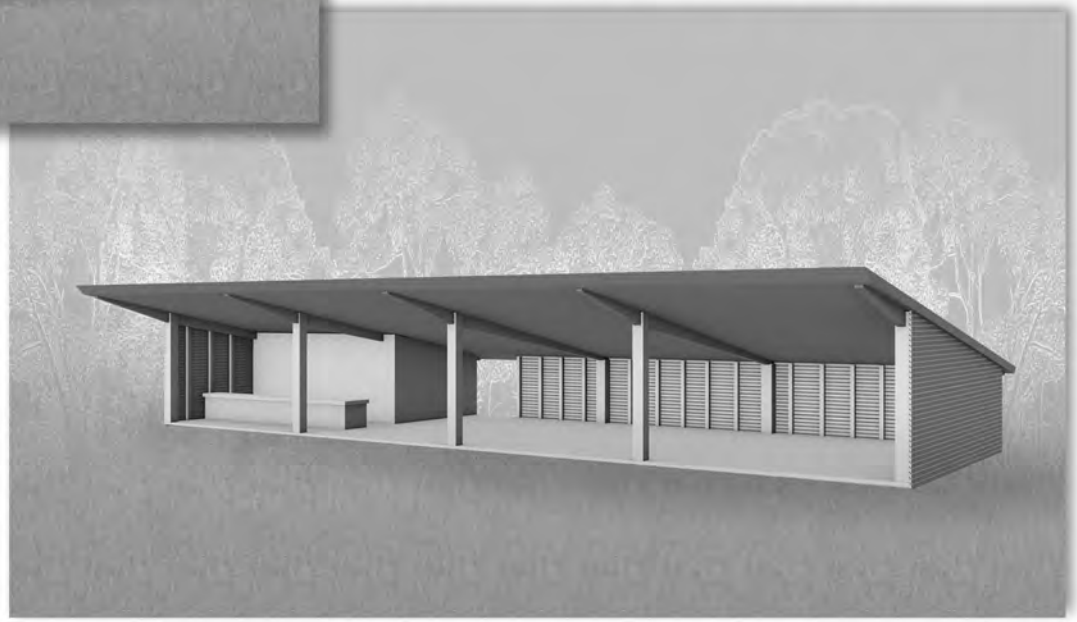

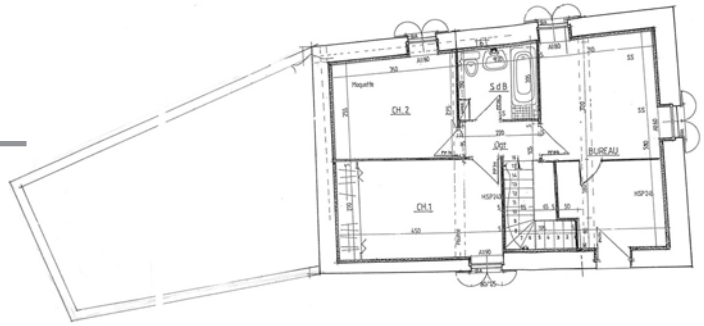

PLAN DE L'ETAGE EXISTANT

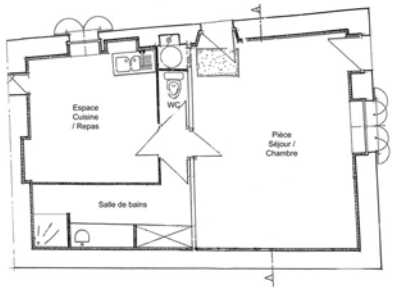

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE PROJETE

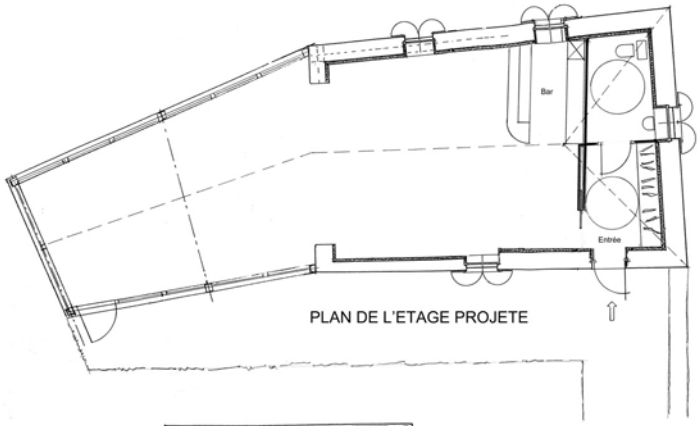

PLAN DE L'ETAGE PROJETE

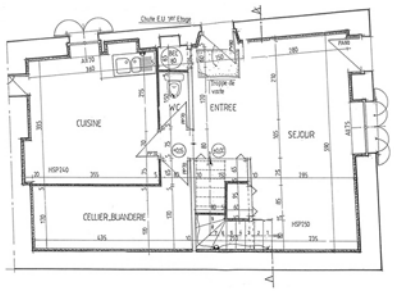

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE EXISTANT

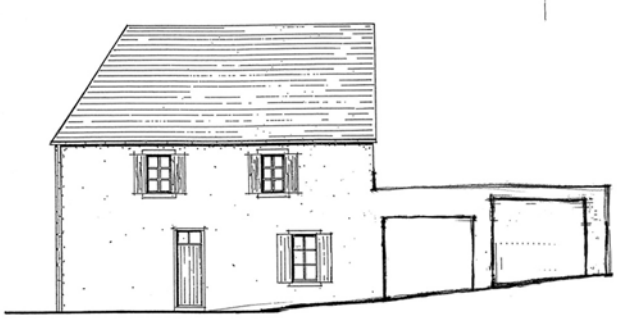

Rue Victor Hugo - Façade Est

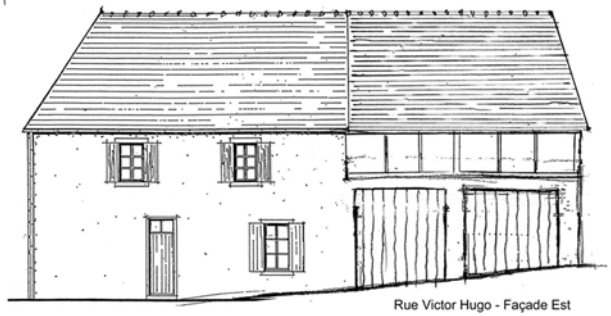

Rue Victor Hugo - Façade Est

Façade Ouest

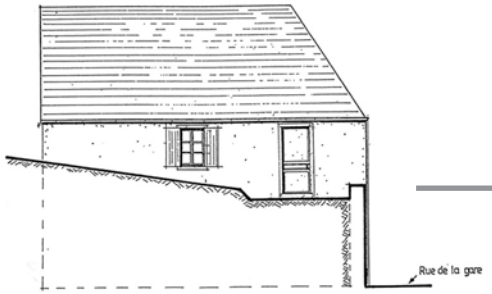

Façade Ouest

REUILLY :
Transformation d'un logement en salle de séminaire à l'hôtel restaurant des Trois Cépages

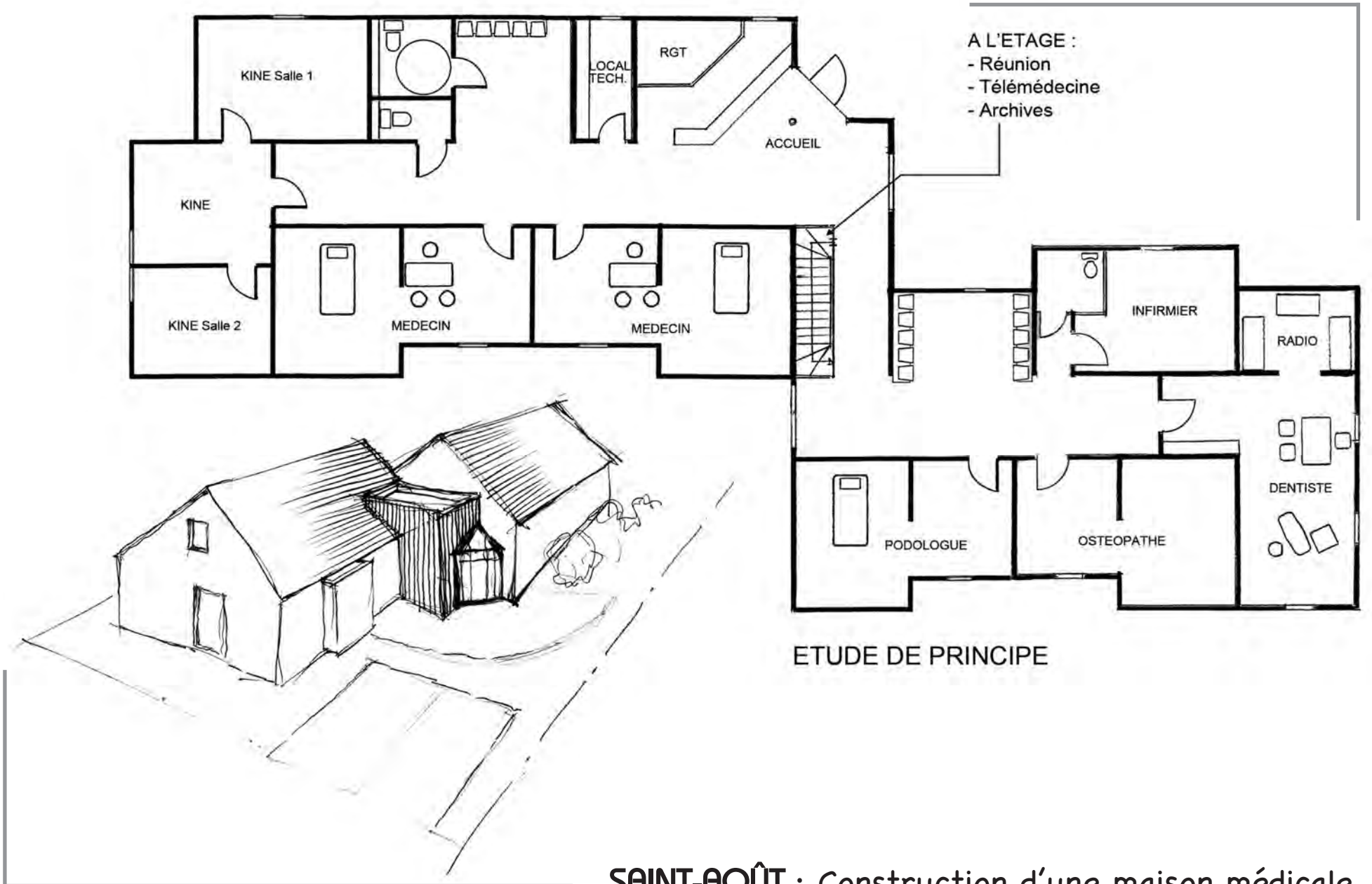

SAINT-AOÛT : Construction d'une maison médicale

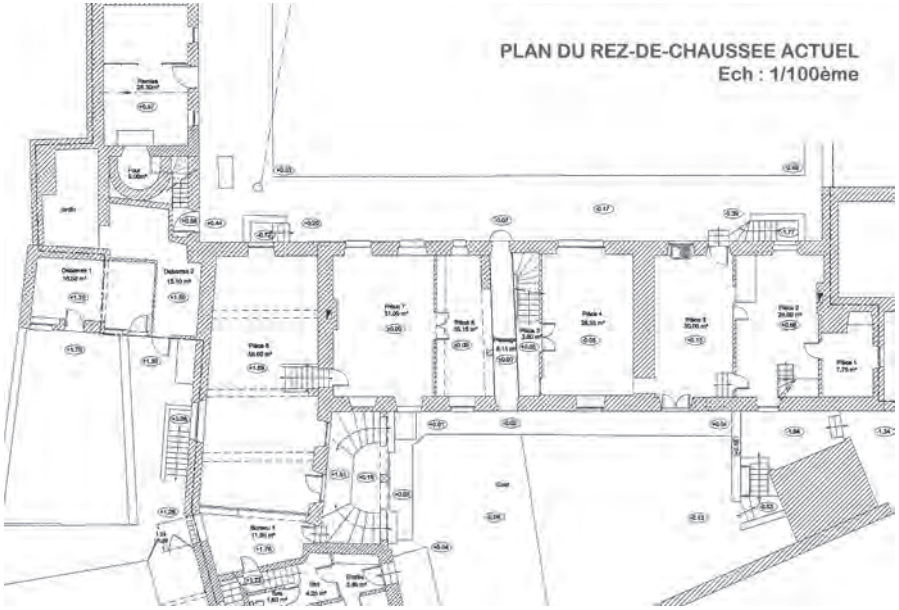

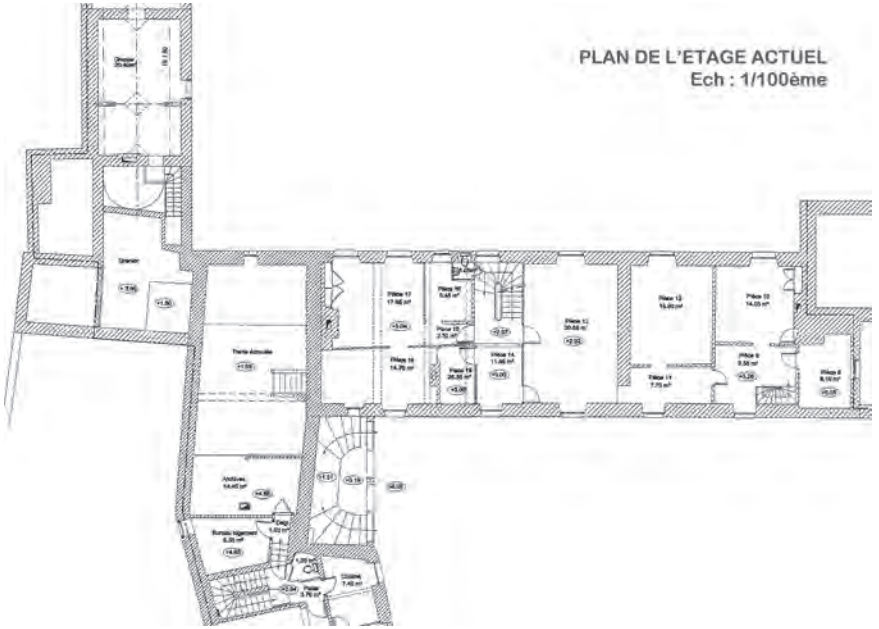

SAINT-BENOIT-DU-SAULT : Aménagement d'une maison médicale

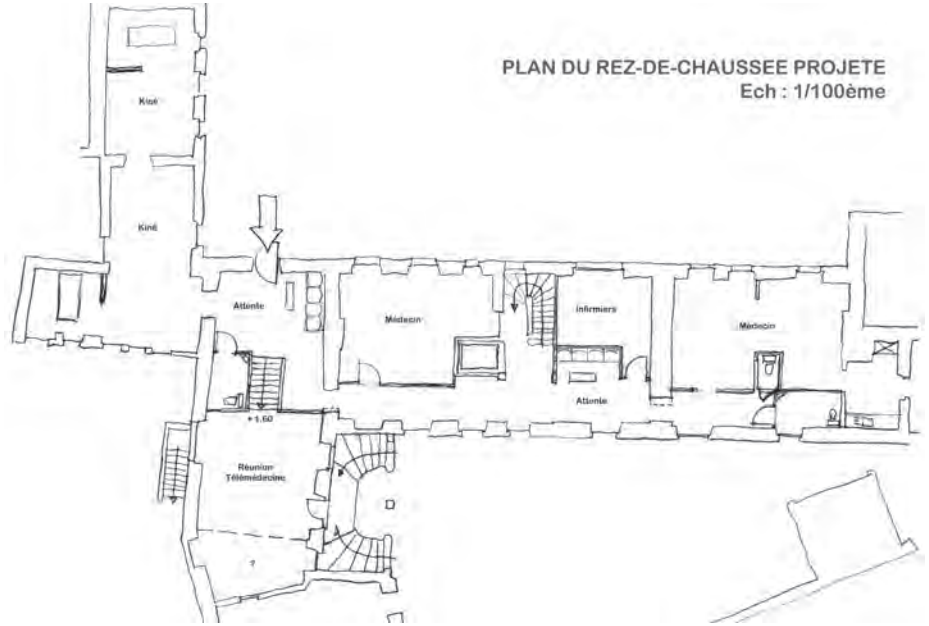

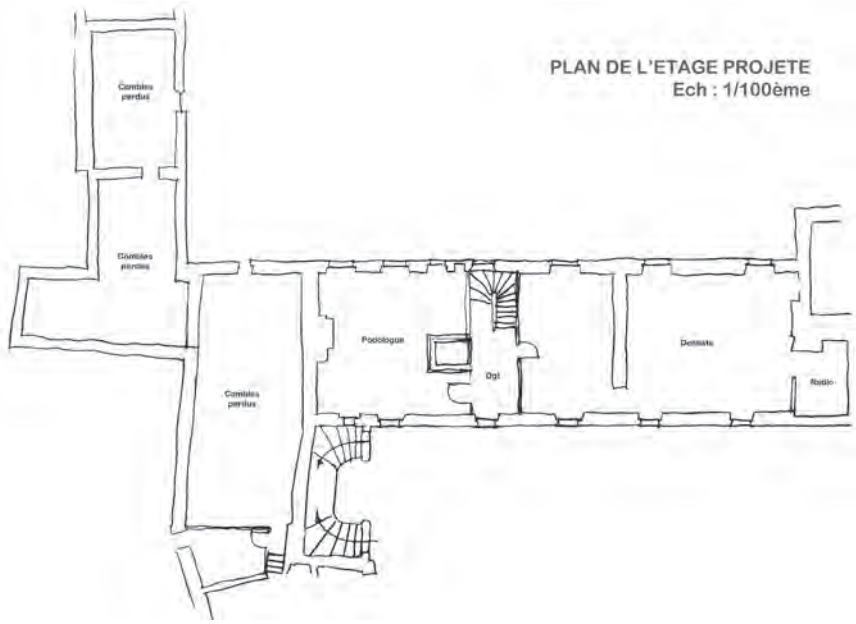

SAINTE-LIZAIGNE : Aménagement d'un éco-lotissement

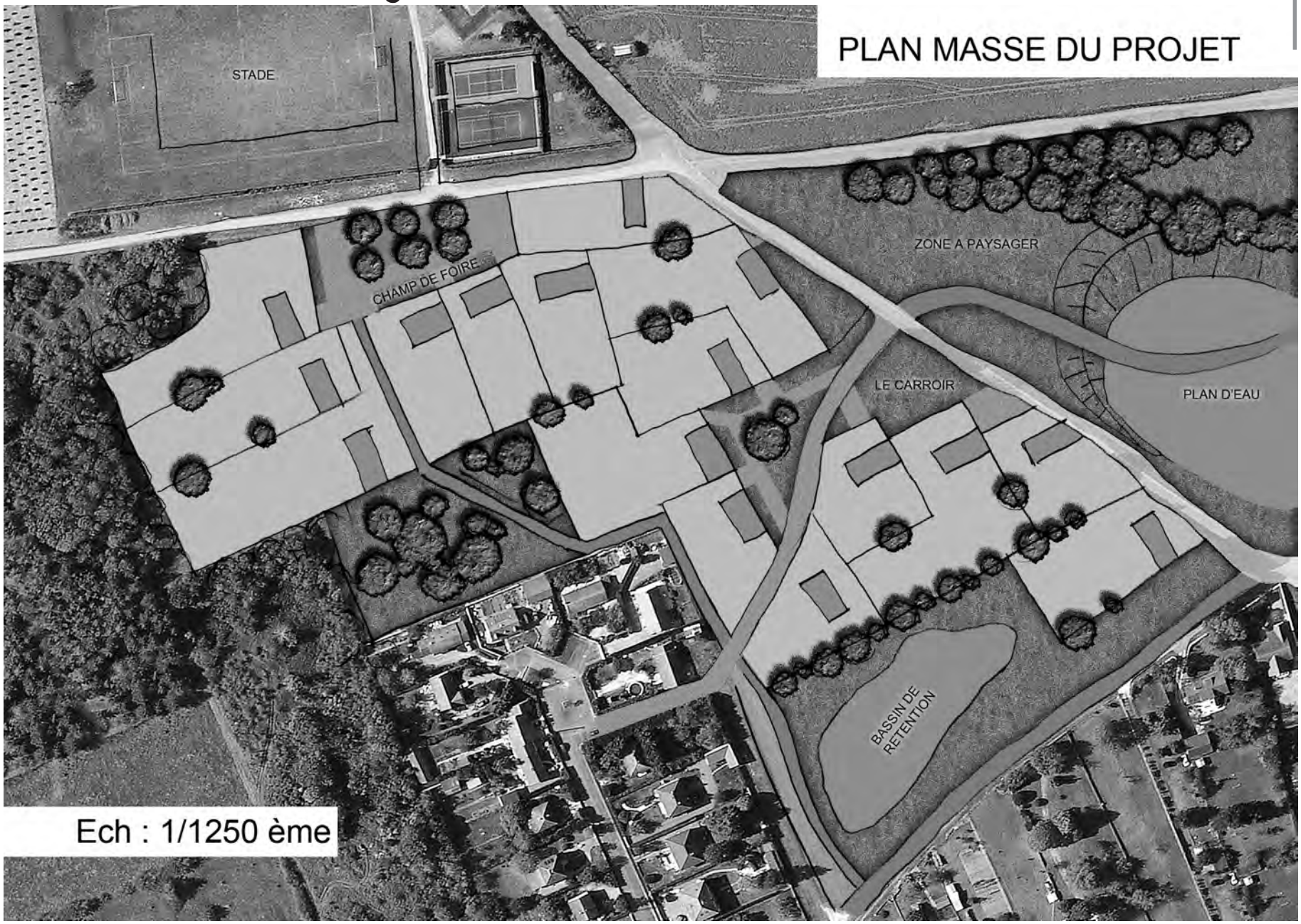

SAINT-MARTIN-DE-LAMPS :

Réhabilitation du logement au-dessus de la mairie

EXISTANT

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

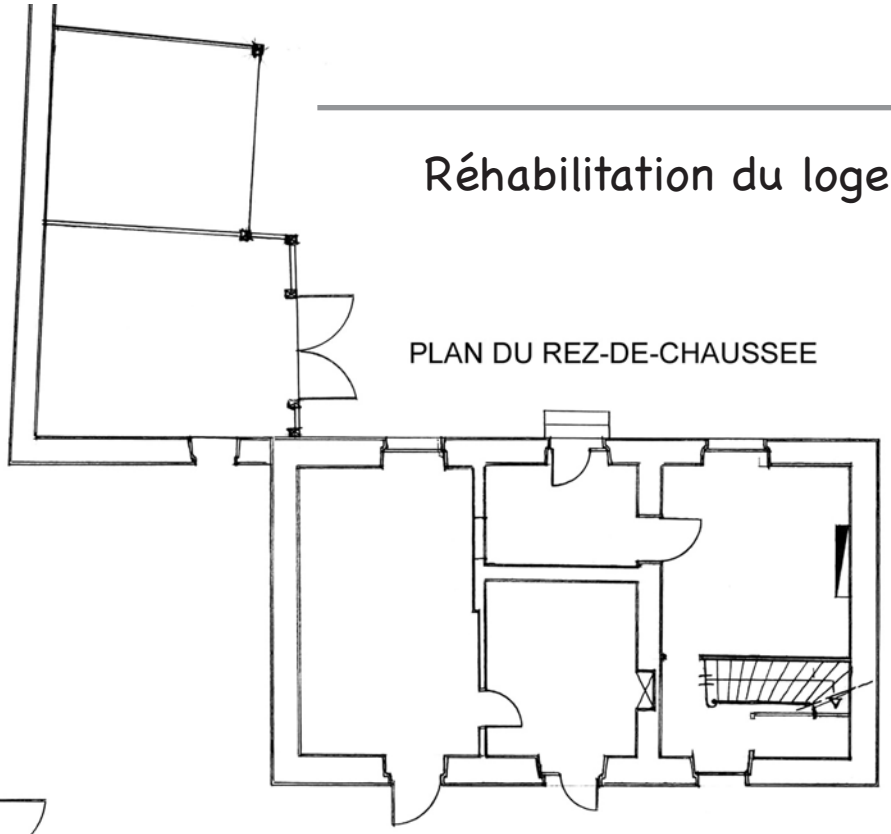

PLAN DE L'ETAGE

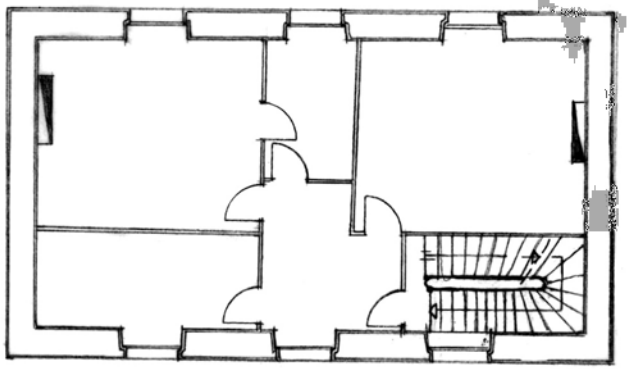

PROJET

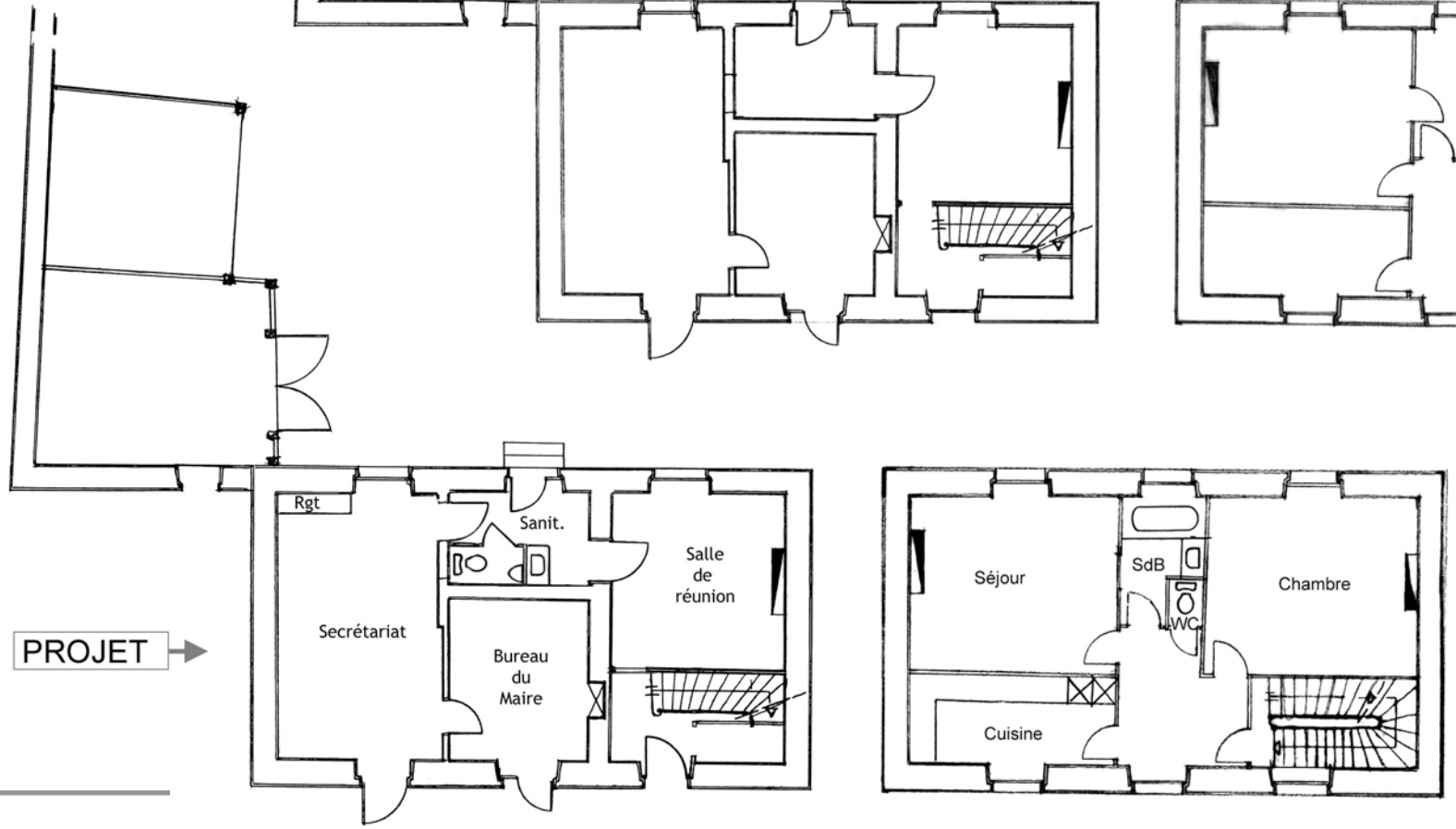

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

PLAN DE L'ETAGE

ETUDE DE PRINCIPE

ECH : 1/100 ème

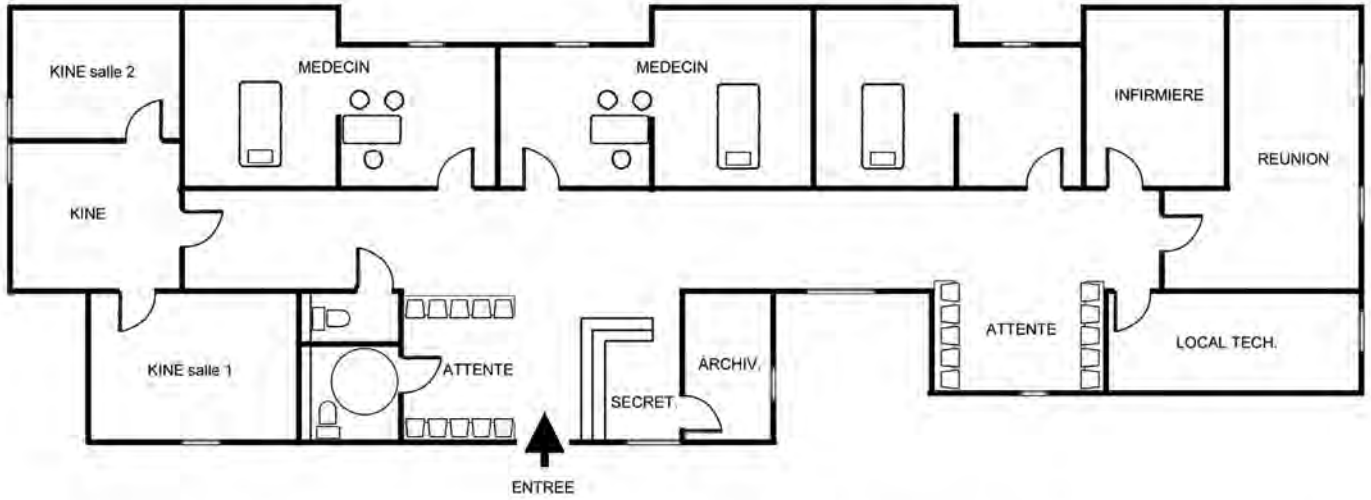

PRINCIPE D'IMPLANTATION DU PROJET

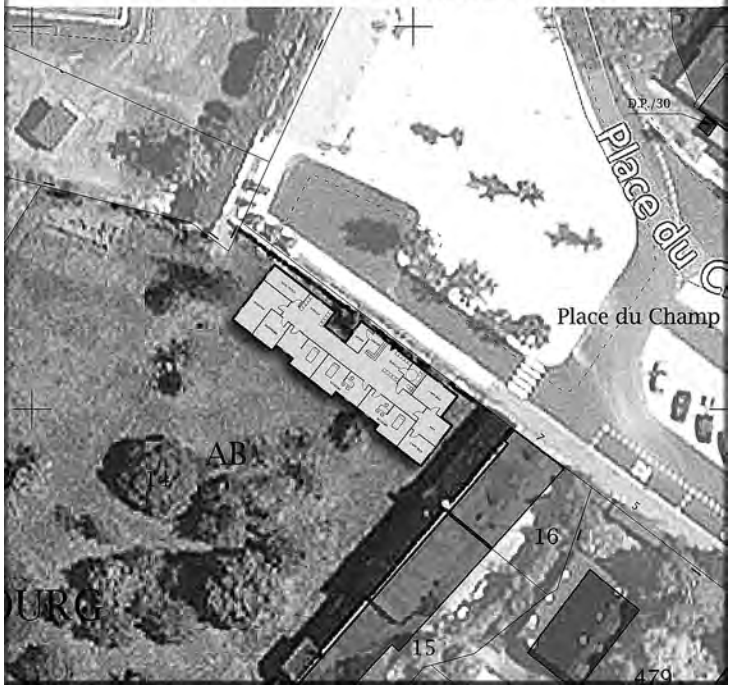

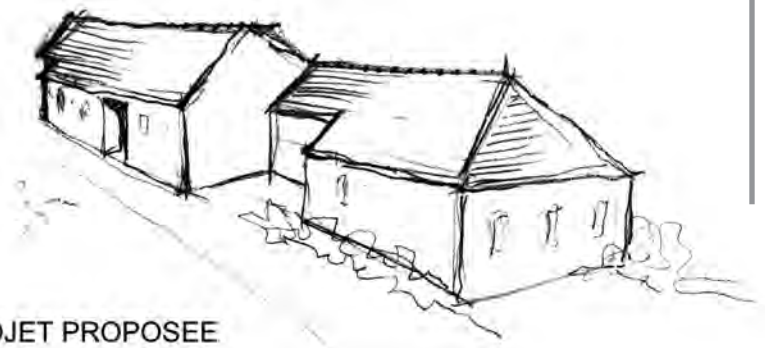

PERSPECTIVE DU PROJET PROPOSEE

SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE :
Construction d'une maison médicale

SASSIERGES-SAINT-GERMAIN : Extension de la salle des fêtes

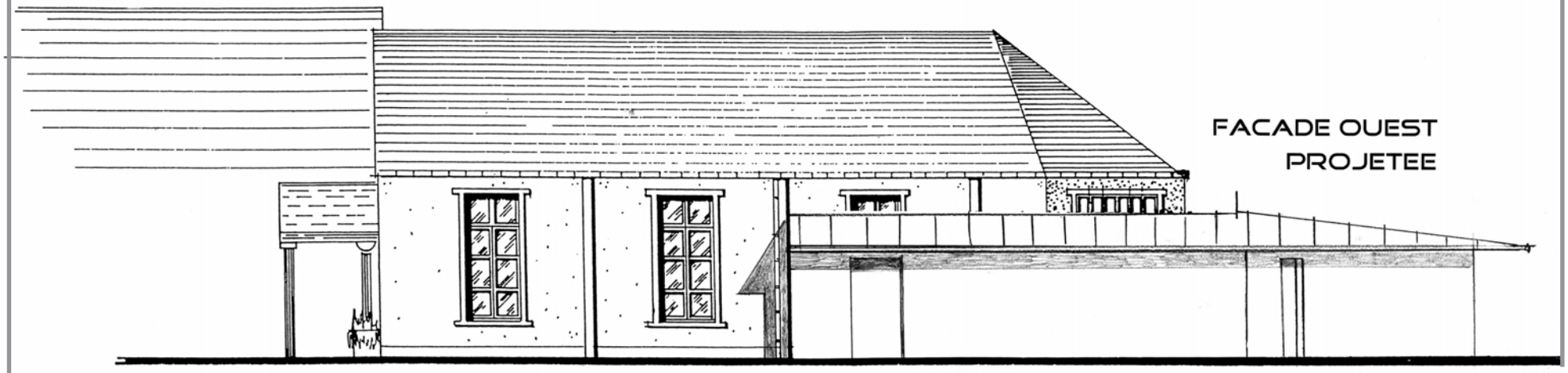

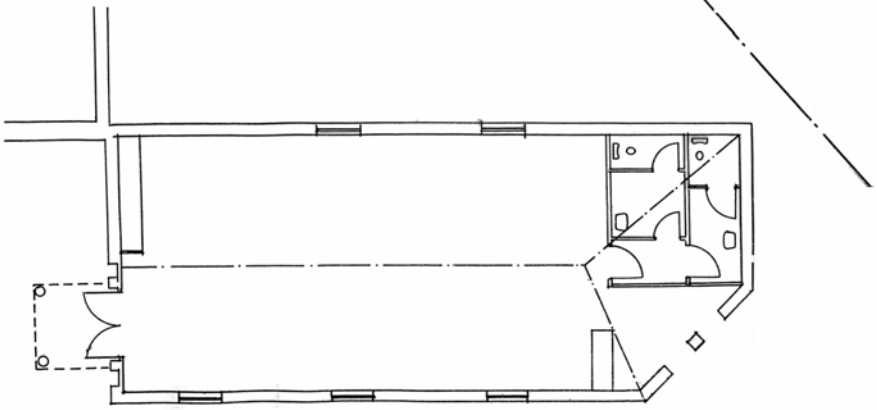

PLAN DE L'EXISTANT

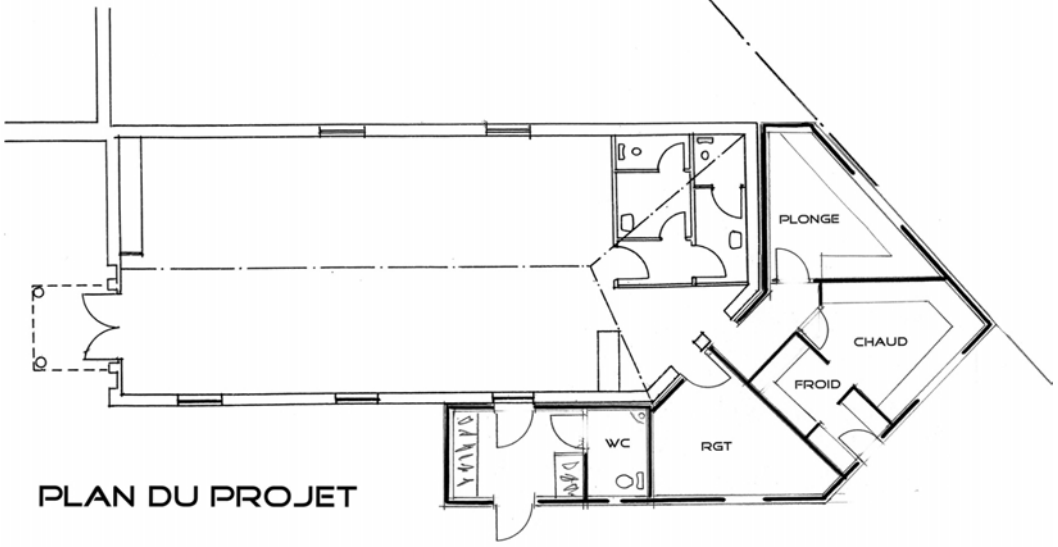

PLAN DU PROJET

SEGRY :
Transformation d'un ancien café en maison des associations

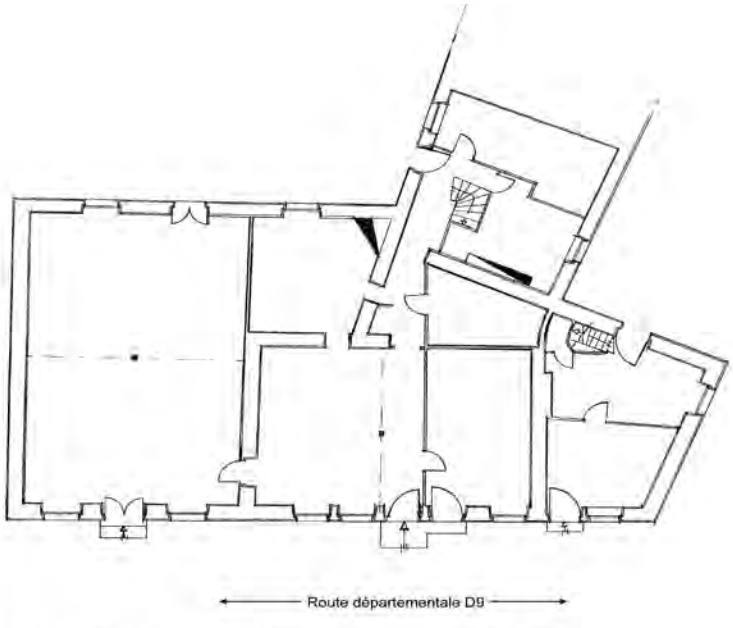

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE ACTUEL

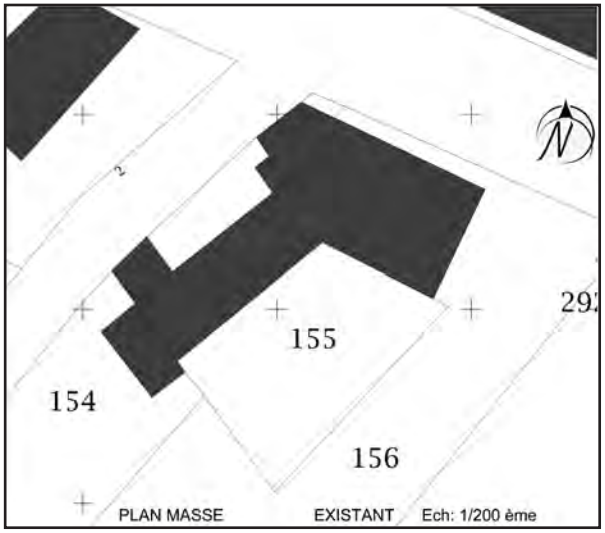

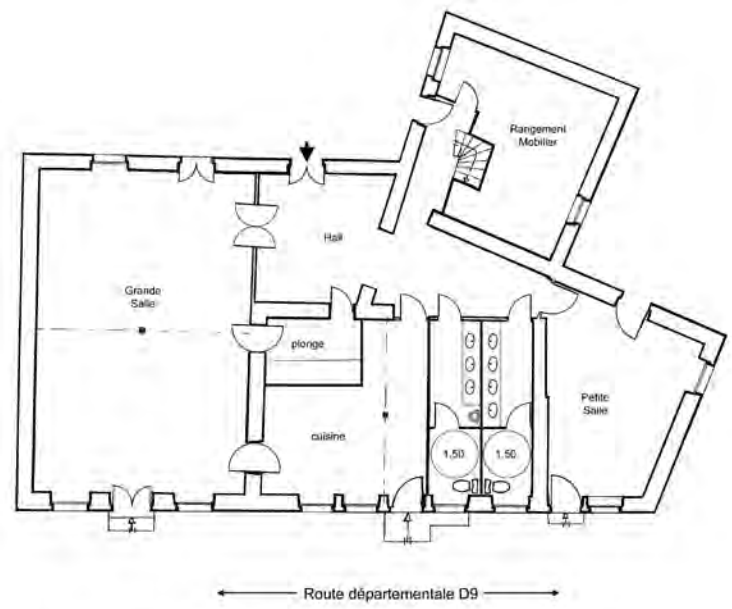

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE PROJET

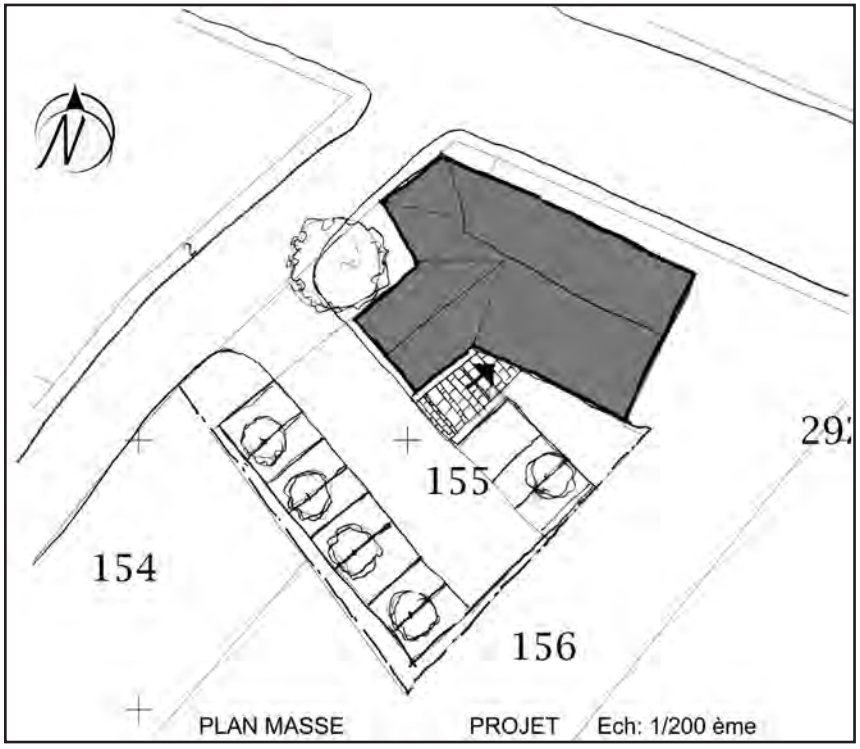

THENAY : Réhabilitation d'une grange en salle d'exposition

SIMULATION

ETAT ACTUEL

VICQ-EXEMPLET :
Aménagement d'un parking

PLAN MASSE DU PROJET —— Ech : 1/500 ème

FACADE NORD OUEST PROJETE (coté parking)
Ech : 1/50ème

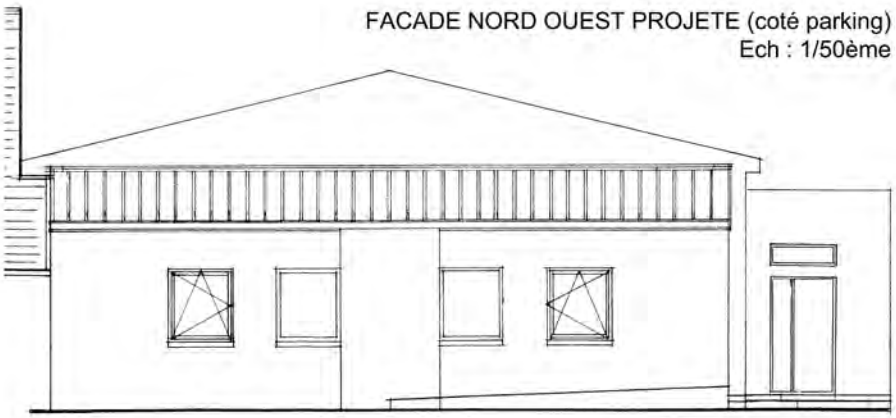

FACADE SUD EST PROJETEE
Ech : 1/50ème

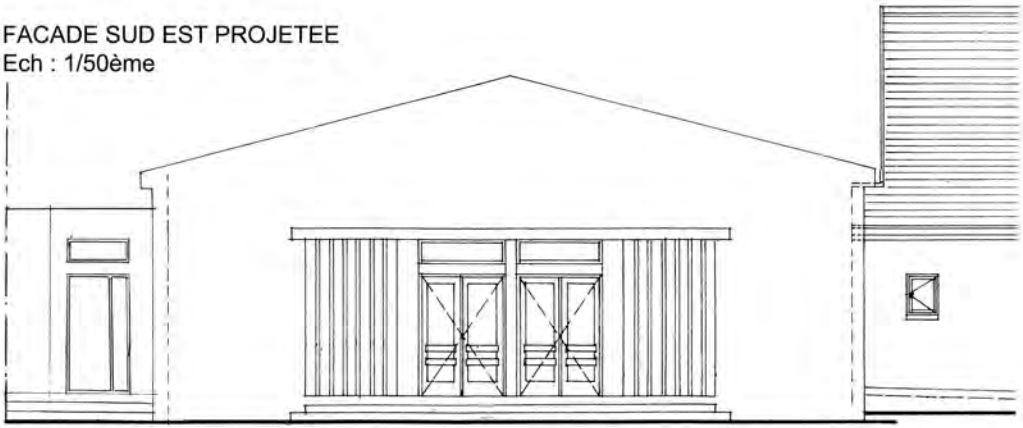

PLAN PARTIEL PROJETE - COTE PARKING
Ech : 1/50ème

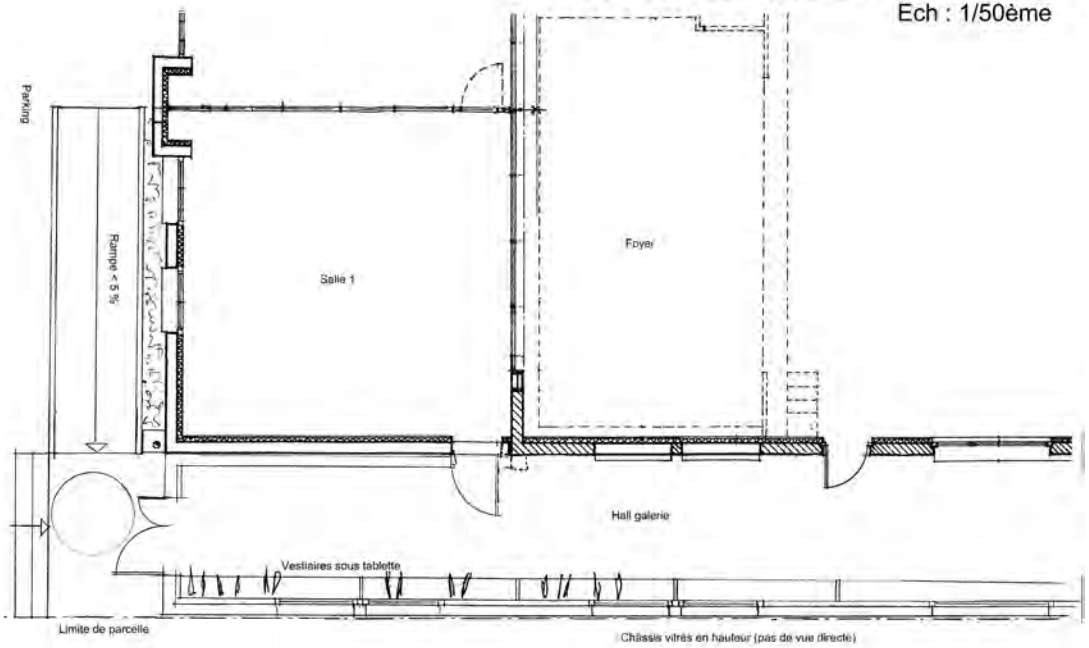

PLAN PARTIEL PROJETE COTE RUE
Ech : 1/50ème

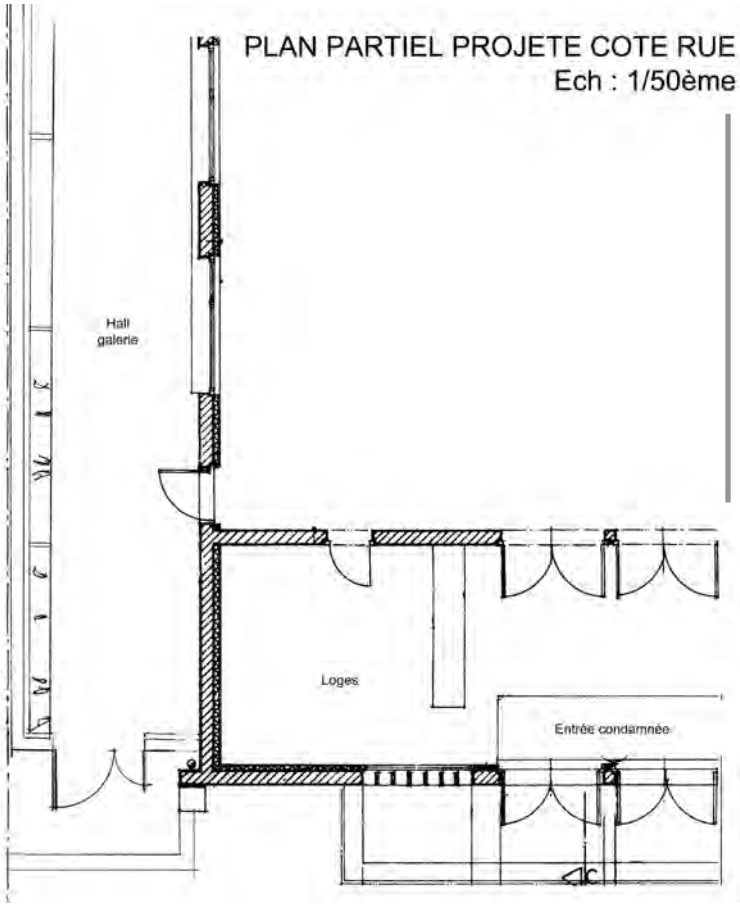

VINEUIL : Extension et rénovation du foyer rural

CONSEIL AUX PARTICULIERS

L'architecte du CAUE reçoit gratuitement tous les particuliers porteurs d'un projet de construction, de réhabilitation, d'extension ou d'aménagement. Tout projet, même modeste, est source d'interventions architecturales qui doivent être de qualité et respectueuses de leur environnement.

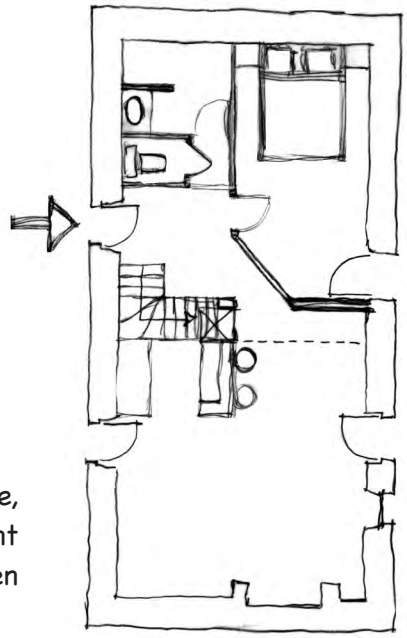

Lors de ces rendez-vous, sont souvent abordées les questions d'implantation sur le terrain, de volumétrie, d'économies d'énergie, d'application de la RT2012, de choix des matériaux, d'aménagement et d'agencement intérieur, de démarches administratives et, de plus en plus, de l'interprétation des documents d'urbanisme en vigueur dans les communes où les projets sont réalisés.
Une représentation graphique légère permet au demandeur de mieux visualiser les objectifs de son programme et d'être rassuré quant à la faisabilité et la pertinence de ses désirs ou de ses choix, tout en tenant compte de l'aspect budgétaire.

Assurer et développer le conseil aux particuliers constitue une des missions de sensibilisation du CAUE : « Le CAUE fournit aux personnes qui désirent faire construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural », article 7 de la loi du 3 janvier 1977.

Les conseils aux particuliers répondent à une attente avérée de la population, tant en milieu urbain qu'en zone rurale. En 2016, le CAUE a conseillé 93 particuliers, tous types de projets confondus (restauration, création de gites, construction neuve, extension....). Parallèlement, les demandes de renseignements par téléphone et par mail sont de plus en plus nombreuses.

PARTENARIAT D'ÉTUDES

ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

« Chemins ruraux, voirie communale, réseaux » le 17 novembre 2016 à Etrechet

La voirie communale comprend les voies communales et leurs dépendances qui font partie du domaine public ainsi que les chemins ruraux qui appartiennent au domaine privé de la commune.

Bien distinguer les voies communales des chemins ruraux constitue un gage de bonne gestion dans la mesure où le régime juridique et les obligations qui en découlent sont différents.

De plus, le domaine public fait régulièrement l'objet de travaux menés soit par le propriétaire de la voie, par les concessionnaires de réseaux ou par les riverains.

Cette réunion avait pour objectif d'aider à mieux classifier ces voies, à comprendre les obligations et pouvoirs du maire qui en découlent et à savoir gérer les interventions extérieures en cas de raccordements ou de travaux.

« Les pouvoirs de police du Maire et la gestion des conflits » le 25 février 2016 à Coings

Le maire doit veiller, à travers ses pouvoirs de police, à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans sa commune. C'est une mission polyvalente qui le conduit à intervenir dans des domaines très divers (stationnement des véhicules, lutte contre le bruit, sécurité des établissements recevant du public, sécurité des activités sportives...).

L'objectif de cette formation était de mieux appréhender le rôle du maire dans la gestion des conflits les plus courants.

« La législation funéraire et la gestion des cimetières » le 31 mars 2016 à Vendoeuvres

Le cimetière, lieu sacralisé de la commune, fait l'objet de contraintes législatives et réglementaires et devient, de ce fait, un espace parfois difficile à gérer pour les élus qui en ont la responsabilité.

Cette réunion intègrait l'actualité juridique et mettait l'accent sur les conseils pratiques en gestion et en aménagement.

« Les éco-quartiers » dans le cadre de notre Assemblée Générale le 20 avril 2016 à Déols

L'émergence de projets d'éco-quartiers, d'éco-lotissements ou d'éco-hameaux témoigne de la nécessité de faire et de penser l'urbanisme autrement.

Pour cela, il s'agit d'impliquer tous les acteurs du territoire, du citoyen à l'élu.

Cette démarche d'éco-lotissement ou d'éco-hameau doit contribuer à l'amélioration du quotidien de chacun et favoriser le vivre ensemble.

Mais, au-delà de ces notions, il faut aussi par cette démarche nouvelle être en capacité de séduire de futurs habitants, indispensables à la survie de nos territoires.

Au cours de cette réunion, des Elus et des techniciens du département qui se sont déjà fortement engagés dans des projets d'éco-quartiers ont fait part de leur expérience.

PARTENARIAT D'ÉTUDES

INTERVENTION AU LYCEE AGRICOLE DE CHÂTEAUROUX

Alexandre MARTIN est intervenu auprès d'élèves en seconde au lycée agricole de Chateauroux.

Une présentation du CAUE et de ses missions leur a été faite en salle. S'en est suivie une visite sur site à Neuvy-Saint-Sépulcre pour une initiation à la lecture du patrimoine.

ACCUEIL DE STAGIAIRES

Le CAUE accueille régulièrement des stagiaires issus de diverses formations :

- Guillaume MARDELLE, élève de 3ème
- Arthur BAUMEL, élève de 3ème
- Pierre-Loïs DAMIEN-ETIEVE, étudiant en Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures d'Art
- Marion LACOUR, élève de 3ème

PARTICIPATION A L'ELABORATION DE DOCUMENTS D'URBANISME

Le CAUE est de plus en plus sollicité par les communes et les intercommunalités (Communautés de communes et Pays) pour participer à l'élaboration de leurs documents d'urbanisme :

- PLU de Chasseneuil
- SCOT du Pays de Valençay en Berry
- PLUi de Champagne Berrichonne
- PLU de Valençay
- SCOT du Pays Castelroussin

VISITE DU SITE « BALSAN » AVEC LE CAUE 41

Le CAUE du Loir-et-Cher était à la recherche d'exemples de reconversion de friches industrielles et s'est tourné vers nous après avoir entendu parler du site Balsan.

Une visite a donc été organisée sur place avec des représentants de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole.

PARTENARIAT D'ÉTUDES

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

Le Directeur du CAUE siège à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial en tant que personnalité qualifiée représentant le collège « Développement durable et aménagement du territoire ».

PAYS DE VALENCAY ET SYNDICAT DES VINS DE VALENCAY

Le CAUE s'associe au Pays de Valençay pour conseiller les producteurs du Syndicat AOC Valençay pour l'aménagement de leurs points de vente.

COMMISSION DES SITES

Alexandre MARTIN siège à la Commission des Sites en qualité de personne qualifiée dans la formation « Sites et Paysages ».

CONSEIL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES

Alexandre MARTIN siège au Conseil De l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) en qualité d'architecte représentant le CAUE.

COMMISSION D'URBANISME DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CHATEAUROUX METROPOLE

Le Directeur du CAUE siège à la Commission d'Urbanisme créée par la CAC.

ADIL DE L'INDRE

Le Directeur du CAUE siège au conseil d'administration de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement). Il participe également au comité de pilotage de l'Observatoire de l'Habitat.

FOREPABE

Alexandre MARTIN siège au conseil d'administration de FOREPABE en qualité d'architecte et participe chaque année au jury de diplôme de sculpture.

ECOQUARTIER DE VENDOEUVRES

Le CAUE participe aux comités de pilotage pour la construction d'un écoquartier espace intergénérationnel sur la commune de Vendoeuvres.

ABBAYE DE MEOBECQ

Le CAUE a participé aux derniers comités de pilotage pour la réutilisation du site de l'abbaye de Méobecq avec définition d'un programme.

PARTENARIAT D'ÉTUDES

CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CHATEAUROUX METROPOLE

La Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole a souhaité officialiser un partenariat avec le CAUE par le biais d'une convention dans le cadre du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) 2013-2018.
A travers ses programmes, la Communauté d'Agglomération réaffirme dans ses orientations la mise en oeuvre d'une stratégie foncière et la préparation des opérations d'habitat. La collectivité insiste sur la nécessité de développer une offre de logements s'appuyant sur les principes du développement durable (qualité du bâti, urbanisation raisonnée, gestion des réseaux, maîtrise des énergies....) et également d'accompagner les communes, tant dans leurs projets d'habitat et d'urbanisation que dans la mise en place d'une politique foncière.

Alexandre MARTIN participe donc aux comités techniques et de pilotage PLH. Le CAUE étudie la faisabilité des différentes opérations programmées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération et contribue à l'amélioration de la qualité de l'offre de logements et de la qualité de l'urbanisation.

CONVENTION AVEC L'OPHAC DE L'INDRE

La convention d'assistance avec l'OPHAC a été renouvelée et porte sur des missions d'éducation et de sensibilisation à l'architecure, à l'urbanisme et à l'environnement.
Alexandre MARTIN siège au conseil d'administration de l'OPHAC en qualité d'architecte représentant le CAUE.
En 2016, plusieurs interventions sur site ont eu lieu comme dans le quartier du Merle Blanc à Argenton-sur-Creuse ou le quartier Saint-Jacques à Châteauroux.

CONVENTION AVEC LA VILLE DE CHATEAUROUX

Une convention a été passée avec la ville de Châteauroux pour les projets d'aménagement de lotissements communaux (mise en place de cahiers des charges pour les futurs lotissements) et une assistance en matière de conseil auprès des acquéreurs.

CONVENTION AVEC LE PAYS DE VALENCAY-EN-BERRY

La convention passée avec le Syndicat Mixte du Pays de Valençay pour une assistance architecturale et paysagère aux maîtres d'ouvrage publics et privés du Pays de Valençay a été renouvelée pour 2016 pour permettre la finalisation des dernières fiches qui serviront d'outil de travail et d'analyse aux élus pour l'élaboration de leurs documents d'urbanisme et dans le cadre du SCOT en cours.

PARTENARIAT D'ÉTUDES

FORMATION « NOUVELLES FORMES D'HEBERGEMENT ET D'ESPACES DE LOISIRS »

En partenariat avec les CAUE du Loiret, du Cher et du Puy-de-Dôme, une formation sur le thème « Nouvelles formes d'hébergements et d'espaces de loisirs : dynamiser les centres-bourgs, requalifier les friches » a été organisée en 2016, sur deux jours avec visites de sites dans l'Indre, dans le Cher et dans le Puy-de-Dôme.

Cette formation proposait deux journées sur sites avec pour objet l'identification de démarches qui ont abouti à des projets de qualité, attractifs pour les habitants et les visiteurs sur les thématiques suivantes :

- Requalification d'anciennes carrières, de friches
- Valorisation de plans d'eau
- Revalorisation de patrimoine délaissé en milieu rural
- Valorisation thématique de patrimoine
- Hébergements de charme et/ou spécifiques
- Hôtel « éclaté » (hébergement multi-sites à gestion unique)

Dans l'Indre, la base de loisirs de Ligny à Pouligny-Notre-Dame ainsi que le projet de la maison « Jour de Fête » à Sainte-Sévère-sur-Indre ont fait partie du programme de visite des deux jours.

PARTENARIAT D'ÉTUDES

CONVENTION AVEC LE PAYS DE VALENCAY EN BERRY

La convention passée avec le Syndicat Mixte du Pays de Valençay pour une assistance architecturale et paysagère aux maîtres d'ouvrage publics et privés du Pays de Valençay a été renouvelée pour la dernière année en 2016.

Dans le cadre de cette convention, une fiche descriptive pour chacune des communes appartenant au Pays de Valençay a été réalisée et seront remises courant 2017 au Pays de Valençay ainsi qu'aux communes.

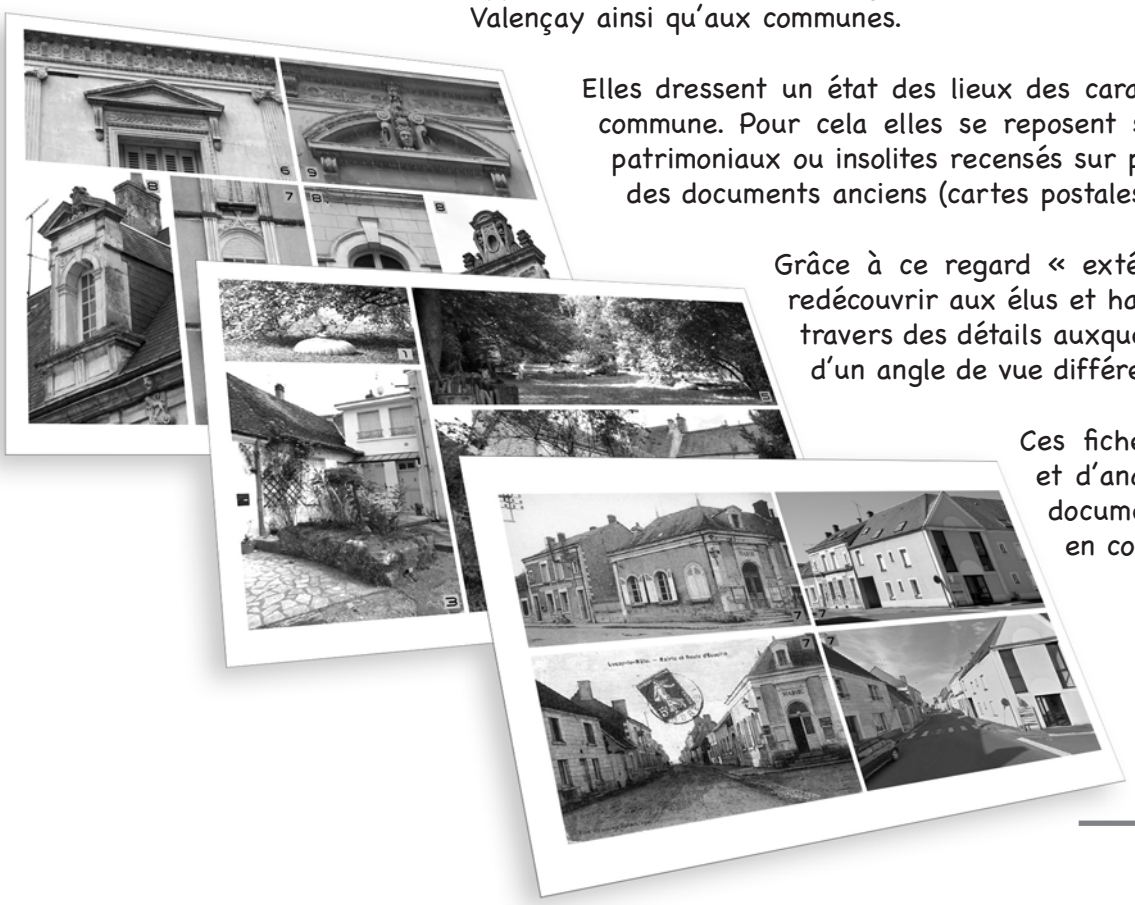

Elles dressent un état des lieux des caractéristiques formant l'identité de chaque commune. Pour cela elles se reposent sur les éléments urbains, architecturaux, patrimoniaux ou insolites recensés sur place mais aussi sur une comparaison avec des documents anciens (cartes postales, cadastre napoléonien).

Grâce à ce regard « extérieur », ces fiches permettent de faire redécouvrir aux élus et habitants le territoire sur lequel ils vivent, à travers des détails auxquels ils ne font plus attention ou au travers d'un angle de vue différent sur leur environnement quotidien.

Ces fiches serviront également d'outil de travail et d'analyse aux élus pour l'élaboration de leurs documents d'urbanisme et dans le cadre du SCOT en cours.

JURYS DE CONCOURS

Chaque année, le CAUE est sollicité pour apporter sa compétence au titre du collège des personnes qualifiées dans de nombreux jurys de concours du département. Il s'efforce de choisir au mieux l'équipe de maîtrise d'oeuvre ou le projet le plus adapté au programme défini par le maître d'ouvrage.

Il joue un rôle pédagogique auprès des autres membres du jury, souvent non professionnels de l'architecture, sur les enjeux des choix proposés. Ces rencontres sont souvent l'occasion de mesurer la pertinence des programmes soumis aux équipes de maîtrise d'oeuvre.

Les concours pour l'année 2016 ont été les suivants :

- Pour l'OPHAC :
  - Site des 100 000 chemises à Châteauroux

- Forepabe :
  - Jury de diplôme en sculpture

- Commune de Déols :
  - Construction d'une halte-garderie et d'un relais d'assistantes maternelles

- Centre Hospitalier de Châteauroux :
  - Bâtiment de chirurgie ambulatoire

- Commune de Châtillon-sur-Indre :
  - Construction d'une piscine

Le CAUE accompagne certaines communes afin de définir la meilleure procédure pour le choix de leur maître d'oeuvre - concepteur en deça des seuils de marché, en mettant en avant la notion de qualité architecturale.